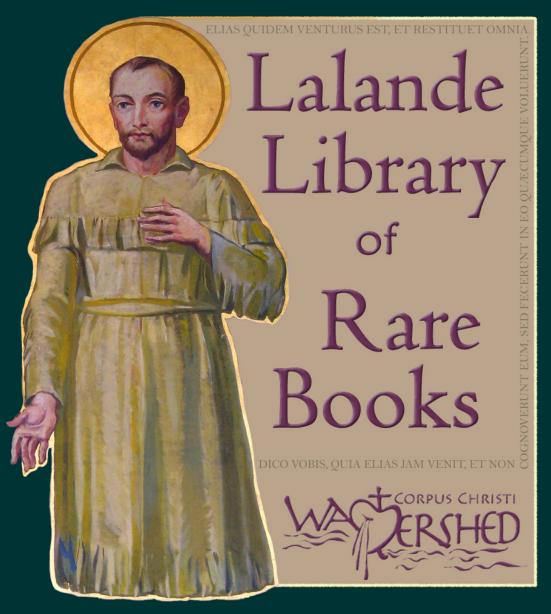
Saint Jean de Lalande, pray for us!



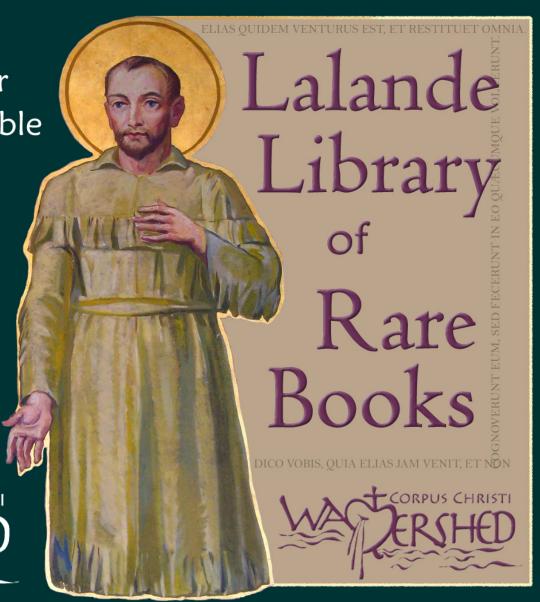
http://lalandelibrary.org

If you appreciate this book, please consider making a tax-deductible donation to Corpus Christi Watershed, a 501(c)3 Catholic Artist Institute.

For more information, please visit:

http://ccwatershed.org





m stand

MÉTHODE D'ACCOMPAGNEMENT

DU

CHANT GRÉGORIEN

Nº 676

MÉTHODE D'ACCOMPAGNEMENT

DU

CHANT GRÉGORIEN

EN DEUX PARTIES

avec de nombreux exemples
et l'accompagnement des principales formules mélodiques
de chacun des 8 modes.

PAR

F. BOULFARD

oblat de saint benoît, organiste à N.-D. de Lourdes-Saint-Philippe, à Marseille.

Préface de Dom Maur Sablayrolles, O. S. B.



SOCIÉTÉ SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

DESCLÉE & CIE

Imprimeurs du Saint-Siège et de la Sacrée Congrégation des Rites
PARIS, TOURNAI, ROME

1924

PAX

A MONSIEUR LE CHANOINE NORBERT ROUSSEAU

SOUS-SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DU MANS

DIRECTEUR DE LA REVUE GRÉGORIENNE

TRÈS RESPECTUEUX HOMMAGE

DE RECONNAISSANCE ET DE RELIGIEUX DÉVOÛMENT

DE SON MODESTE COLLABORATEUR

F. B. obl. sec. O. S. B.

IMPRIMATUR.

Tornaci, die 17 Martii 1924.

V. CANTINEAU, Vic. Gen.

Tous droits réservés sur les signes rythmiques.

Desclée & Cie (Tournai, Belg.)

Lettre-Préface du R. P. Dom MAUR SABLAYROLLES,

Moine bénédictin de l'Abbaye d'En Calcat, Dourgne (Tarn)

₩ PAX

Cher Monsieur et Frère en Saint Benoît,

Je viens de lire en voyage et en pleine campagne grégorienne la *Méthode d'accompagnement* dont vous avez bien voulu me communiquer les épreuves. Je m'empresse de vous en exprimer ma plus entière satisfaction.

D'abord le plan. Il ne peut être plus logique. Dans la première partie vous étudiez l'harmonie, et dans la seconde vous en faites l'application au chant grégorien. C'est toute la science et tout l'art

de l'accompagnement qui sont ainsi envisagés.

Concise et claire, la première partie constitue, à mon humble avis, dans sa brièveté, un traité complet d'harmonie. Comme vous le dites vous-même, il ne saurait dispenser l'accompagnateur grégorien d'une étude de l'harmonie plus approfondie avec de longs et de sérieux exercices de réalisation. Mais de quel secours ne sera-t-il point à ceux qui n'ont ni le temps ni les moyens de se livrer à un tel travail!

Non moins claire et concise, la seconde partie de votre Méthode enseigne avec quelle circonspection, quelle habileté et quel sens averti il faut appliquer l'harmonie à la monodie grégorienne.

Le choix des accords se pose en premier lieu. Parce que leur entrée en scène accuse et renforce la tonalité dans laquelle la mélodie est écrite, vous deviez commencer par un chapitre sur la tonalité grégorienne, et vous n'y avez pas manqué. Vous l'avez fait à la lumière des ouvrages récents qui ont fait progresser cette question, mais en avertissant judicieusement qu'elle reste toujours à l'étude et que le dernier mot n'a pas encore été dit.

Le choix des accords ne dépend pas seulement de la tonalité. Il tient encore au caractère, j'allais dire à l'archaïsme des mélodies grégoriennes. Dans quelle mesure peut-on faire bénéficier leur accompagnement des ressources de l'harmonie moderne? Sagement, et avec la plupart des harmonisateurs, vous préconisez l'emploi sans restriction de l'harmonie consonnante, tandis que vous recourez à l'harmonie dissonnante le moins possible et dans des conditions très déterminées. Mais de ce fonds harmonique limité, vous apprenez à tirer l'accompagnement le plus artistique

et le plus approprié au chant grégorien, car, comme lui, il est fait, non de maladresse ou de pauvreté, mais d'élégance et de simplicité.

Le choix des accords n'est pas tout dans l'accompagnement. Une méthode qui s'en tiendrait là serait forcément incomplète. Après leur choix vient la question de leur enchaînement. En effet, si, par leur caractère, les accords intéressent au plus haut degré la tonalité, par leur enchaînement ils influent directement sur le rythme. Or, le respect du rythme, dans une mélodie grégorienne, ne s'impose pas moins que celui de sa tonalité.

Comment respecter ce rythme dans l'accompagnement? Je ne saurais trop vous féliciter d'avoir demandé la réponse à cette délicate question à l'Ecole de Solesmes, à cette Ecole qui, après avoir restauré les mélodies grégoriennes, est en train de leur rendre leur rythme traditionnel qui leur manquait encore. Avec elle vous enseignez que, les accords déterminant la marche du rythme dans l'harmonie, ils doivent nécessairement se placer avec l'ictus rythmique de la mélodie. A cette condition seulement, rythme mélodique et rythme harmonique marchent de pair.

Vous donnez vous-même, au dernier chapitre de cette deuxième partie, des exemples achevés d'accompagnement, par l'harmonisation des principales formules de chacun des huit modes. Vous ne pouviez mieux terminer. Ce sont autant de modèles dont

s'inspireront vos lecteurs.

Telle est dans son ensemble votre Méthode. Complète et pratique, simple et didactique, elle occupera une place d'honneur dans la liste déjà longue des ouvrages similaires. Je lui souhaite tout le succès qu'elle mérite. Elle sera particulièrement bien accueillie par les accompagnateurs grégoriens qui n'ont de l'harmonie qu'une connaissance sommaire, sans manquer d'appeler l'attention des harmonistes eux-mêmes. Pour mon compte, je l'ai lue avec grand profit. Elle a accru la lumière dans mon esprit et m'a confirmé encore davantage dans mes convictions. Soyez-en remercié. Je suis heureux de pouvoir m'acquitter ainsi d'une dette de reconnaissance qui s'aggrave chaque année, pour le concours si précieux que vous m'apportez en voulant bien accompagner les chants que je dirige aux Journées Bénédictines des Oblats à Saint-Benoît-sur-Loire. Leur succès vous est dû en grande partie. Seul à l'ignorer dans votre modestie, ce n'est que justice de vous rendre ici un affectueux témoignage.

Avec mes félicitations renouvelées, recevez, cher Monsieur, mes sentiments les meilleurs et bien dévoués en N. S. et S. B.

Fr. MAUR SABLAYROLLES, O. S. B. Cahors, Grand Séminaire, 5 Février 1924.

INTRODUCTION.

La théorie de l'exécution du chant grégorien nous a été enseignée et fixée dans les moindres détails, avec autorité et certitude, en sorte que nul esprit de bonne volonté ne peut l'ignorer. Sur l'accompagnement des mélodies sacrées, par contre, très peu de choses ont été dites. Si nous ouvrons les meilleures méthodes de plain-chant, nous n'y voyons qu'un court chapitre sur l'accompagnement, et encore ce chapitre ne contient-il souvent que des généralités, à peine des indications, des conseils parfois excellents, mais que l'on désirerait plus précis et plus détaillés. La raison de ce laconisme est fort simple. Nous avons recueilli dans les manuscrits, avec les textes même des cantilènes sacrées, les indications les plus précieuses pour leur interprétation, et, dans les écrits des musicistes et des théoriciens du Moyen-Age, les commentaires nécessaires pour éclairer ces textes et corroborer ces indications; mais la tradition ne nous a rien livré au sujet de l'accompagnement, et cela parce que, à l'époque où le plain-chant florissait, on ne l'accompagnait pas, ou, si on l'accompagnait, c'était d'une façon si rudimentaire, si différente de l'accompagnement que réclament nos habitudes actuelles, que nous ne saurions en faire état.

Accompagner le plain-chant est donc un problème; ce problème est résolu pratiquement par tous ceux qui, chaque jour, accompagnent les chants liturgiques dans nos cérémonies sacrées. Inutile de dire que toutes ces solutions ne se ressemblent pas, et que toutes

ASSESSED AND ACCOUNTS OF THE PROPERTY OF THE P

ne sont pas également bonnes et recommandables.

L'accompagnement du chant grégorien devra être inspiré non seulement par le souci d'une harmonisation correcte, mais encore par un grand respect du caractère mélodique spécial, du rythme très subtil, de la modalité archaïque, de l'expression si mystique et si douce des cantilènes sacrées. Alors, il sera toujours plus ou moins un « anachronisme » et un « hors-d'œuvre »; du moins, il ne sera presque plus un « danger ».

* *

Nous avons voulu rendre ce Traité aussi simple et pratique que possible. Mais nous avons voulu aussi le faire complet. Nous l'avons divisé en deux parties: l'une contenant les notions nécessaires d'harmonie, l'autre appliquant ces notions aux mélodies liturgiques. Le texte est parsemé de nombreux exemples; et nous avons con-

¹ Le Livre d'Orgue des Bénédictins de Solesmes, préface. V. infra, Deuxième Partie, Chap. VIII, p. 138.

sacré encore à des exemples tout un long chapitre à la fin de la Deuxième Partie. Ces exemples devront être lus, analysés, joués par l'élève; il s'en inspirera, afin de s'assimiler la langue harmonique que les théoriciens s'accordent à considérer comme celle qui s'adapte avec le moins de peine et de dommage au vieux et vénérable chant grégorien.

Nous désirons que ce livre puisse apporter une modeste part de collaboration à l'œuvre magnifique de restauration du chant sacré poursuivie depuis plus de trois quarts de siècle par les membres du grand Ordre de Saint Benoît, et particulièrement par les moines de l'illustre Abbaye de Saint-Pierre de Solesmes, auprès desquels il nous a été si doux de nous rendre récemment, comme au berceau et au foyer de tout le mouvement liturgique et grégorien aujourd'hui heureusement si prospère.

Ergo nihil operi Dei præponatur. 1 Parlant toujours de l'Office, le Bienheureux Patriarche des moines d'Occident dit encore: Cantare autem aut legere non præsumat, nisi qui potest ipsum officium implere, ut ædificentur audientes. 2 Cela doit s'appliquer aussi à la fonction de l'organiste qui, en unissant la voix de son instrument au concert de la louange divine, peut aider l'émission de cette louange et la rendre plus harmonieuse et plus suave, mais qui pourrait aussi, s'il se laissait aller à la négligence ou qu'il n'eût pas une suffisante adresse, la troubler ou la mutiler. Dans l'économie de l'Office divin, l'organiste a un rôle modeste, mais nécessaire à jouer; lui aussi doit s'en acquitter digne, attente, ac devote. 3 Rien n'est plus grand dans sa fonction que cette part qu'il prend à l'exécution de la louange et de la sainte psalmodie.

> Marseille, le 1er Novembre 1923. en la fête de tous les Saints.

PREMIÈRE PARTIE.

NOTIONS D'HARMONIE.

I. — L'harmonie est la science des accords.

La connaissance de l'harmonie est la première étape dans l'étude de l'écriture musicale : on pourrait justement la comparer à celle de l'orthographe pour l'écriture du langage parlé.

- 2. L'écriture musicale peut être considérée à deux points de vue :
- 1º Horizontalement, en envisageant la ligne mélodique de chacune des « parties » harmoniques ou « voix » superposées, et son mouvement propre:

2º Verticalement, en envisageant les rencontres de notes formées par la superposition de ces parties, et qui prennent le nom d'accords.

Ces deux points de vue se compénètrent et se complètent l'un lautre : essentiellement distincts, ils ne sauraient donc être séparés. Le premier est proprement l'objet de l'étude du contrepoint; le deuxième est celui de la science de l'harmonie, qui envisage les accords, leur choix et leur enchaînement.

CHAPITRE PREMIER.

De l'accord. — De l'accord parfait.

- 3. On appelle accord l'ensemble de plusieurs sons simultanément émis.
- 4. L'accord fondamental (nº 9) est formé de 3, 4 ou 5 notes superposées à intervalles de tierces





Accord de 4 sons

TO THE PROPERTY OF THE PROPERT

Accord de 5 sons.

¹ Regula S. Benedicti, cap. XLIII. ² Regula S. Benedicti, cap. XLVII.

³ Bréviaire, Prière avant l'Office.

Ces passages doivent être accompagnés avec l'harmonie qui convient au mode auquel ils appartiennent, et le grégorianiste un peu excercé ne saurait s'y tromper.

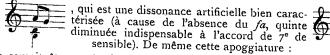
44. — L'harmonie employée dans l'accompagnement du plainchant doit être aussi purement consonante. C'est dire que tous les accords de notre système moderne n'y sont pas admis. Tout accord dissonant naturel est proscrit, et notamment l'accord de septième de dominante, « qui appartient exclusivement, dit Niedermeyer, à l'harmonie moderne, et dont l'introduction dans l'art a signalé la naissance de la musique dramatique et de l'expression passionnée ». ² Tous les accords dissonants naturels et leurs renversements doivent être écartés, dans l'accompagnement du chant grégorien pour les deux raisons indiquées par Niedermeyer: 1° ces accords, n'existaient pas quand furent composées les mélodies grégoriennes et ils relèvent uniquement de la tonalité moderne, 2° leur caractère même ne convient pas à ces mélodies.

45. — L'interdiction de l'usage des accords dissonants naturels s'étend à tous les cas; elle demeurerait si la note dissonante dans ces accords était préparée; elle demeurerait aussi, si ces accords n'étaient que de courte durée, sur les temps faibles, et seulement le résultat d'une broderie ou d'une note de passage:



Rappelons qu'il faut entendre par dissonances naturelles : 1° l'accord de 7° dont la 3^{ce} est majeure, la 5^{te} juste et la 7° mineure, et qui prend en musique le nom d'accord de septième de dominante; 2° l'accord de 7° dont la 3^{ce} est mineure, la 5^{te} diminuée et la 7° mineure ou diminuée, et qui prend en musique le nom d'accord de septième de sensible ou d'accord de septième diminuée; 3° les accords de 9° majeure ou mineure avec 3^{ce} majeure, 5^{te} juste et 7° mineure (neuvième de dominante).

Mais il ne faut pas assimiler à un accord de 7° de sensible l'apoggiature suivante:



ne saurait être contondue avec un accord du 9^e de dominante, à cause de l'absence de la 7^e si 7.

² Niedermeyer, Traité théorique et pratique de l'accompagnement du Plain Chant, p. 38.

3 Voir la note de la page 98.

2. — Accords employés dans l'accompagnement du chant liturgique.

- 46. Quels accords peut-on employer dans l'accompagnement du chant liturgique? Ceux, à peu près, qui sont, aujourd'hui encore, seuls admis dans le contre-point d'école, et qui formaient, avant Monteverde, tout le système harmonique connu, c'est-à-dire:
 - a) l'accord parfait (majeur ou mineur) à l'état fondamental;
- b) l'accord parfait (majeur et mineur) à l'état de premier renversement (Accord de sixte);
- c) l'accord de 5^{te} diminuée à *l'état de premier renversement* seulement, ¹ jamais à l'état fondamental.
- 47. L'usage du 2^e renversement de l'accord parfait (accord de quarte et sixte) est, en principe, proscrit. ²
- 48. L'emploi des dissonances artificielles et des notes étrangères à l'harmonie est largement possible et toujours permis dans l'accompagnement des mélodies grégoriennes.
 - 49. Les accords de 7e par prolongation, par ex. :



et, plus souvent encore, les retards :



Retards et prolongations ne peuvent s'employer que dans les parties intérieures, ainsi que l'élève le comprendra après avoir étudié le chapitre du Rythme (ch. V), faute de pouvoir être préparés au

' M. E. Gigout, dans l'avertissement qu'il a écrit pour la « partie pratique » du Traité de Niedermeyer, est d'avis d'« écarter » l'usage du premier renversement de l'accord de quinte diminuée, « combinaison harmonique », dit-il, « de provenance vicieuse, et qui a le tort grave, selon nous, de donner asile à un élément inadmissible dans le plain-chant : le triton. » Voici dans quels termes s'exprime sur le même sujet M. Giulio Bas (cf. Méthode complète de Chant grégorien de D. Suñol, trad. Sablayrolles. 5e édit. Desclée, 1922. Troisième Partie, Ch. V: De l'Accompagnement, dû, dit le traducteur, à l'obligeance de M. Giulio Bas): « L'accord dissonant qui, parmi les dissonants, est le moins impropre à s'harmoniser avec le calme du chant grégorien est l'accord de quinte diminuée, à l'état de premier renversement. Dans quelques cas, cet accord peut représenter le maximum de dissonance, admissible dans l'accompagnement du chant grégorien. » Mais, ajoute-t-il, « nous n'entendons nullement conseiller d'en faire un usage fréquent. » Permettons-nous donc ce premier renversement, mais à condition de l'employer avec réserve, et de préférence quand il est produit par une note de passage ou une broderie.

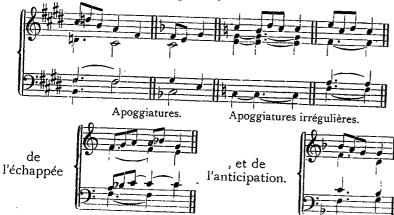
² Voir la note de la page 100.

chant ¹ et à la basse, cette dernière partie ne pouvant se mouvoir sur les temps non ictiques de la mélodie.

50. — Les Broderies et notes de passage sont d'un emploi fréquent dans toutes les parties, sauf à la Basse :



il en est de même de l'Apoggiature,



51. — L'emploi simultané dans le chant et dans l'une des parties

; or, nous verrons au chapitre cinquième que

toutes les fois que deux notes de même nom sont réunies, comme dans le pressus, c'est la première de ces deux notes qui doit porter l'ictus, et donc l'accord. Inversement, quand il y a plusieurs notes de suite sur la même corde (tristropha, succession de deux ou plusieurs strophici, ou dans le cas d'un neume dont la première note est, sur la même syllabe, à l'unisson du strophicus qui la précède immédiatement , toute note ictique doit être répercutée.

Il n'y a donc jamais, au temps fort, une note liée qui puisse harmoniquement être analysée comme retard ou prolongation.

intérieures des notes étrangères, et notamment des notes de passage et des broderies, est également possible, — ainsi que le prouvent quelques uns des exemples précédents, — et il est d'un grand secours pour l'harmonisation de certaines formules mélodiques :



Quelques passages du chant, notamment dans les *jubili*, peuvent s'accompagner, comme dans le premier des deux derniers exemples, à trois parties ¹, sur une pédale à la Basse, au moyen d'un dessin note contre note dans la partie intermédiaire, à condition que ce dessin ne produise que des intervalles de tierce et sixte avec la note du chant.

52. — Les accords de quarte et sixte sont admis dans ces passages, pourvu qu'ils soient placés aux temps faibles et non attaqués en même temps que la note de Basse :



de même, il ne faut pas que le dernier accord que porte une note de basse, au moment où cette note va être changée, soit un accord de quarte et sixte : 2



L'écriture est le plus souvent à quatre parties; elle peut, à certains passages, être à trois parties seulement. Le trio est plus dégagé que le quatuor : il convient mieux à certaines envolées mélodiques qui demandent un accompagnement des plus légers.

2 Voir la note de la page 100.

Le retard et la prolongation sont des notes qui s'emploient au temps fort, mais qui doivent être préparées dans la même partie et être liées à leur note de préparation. Pour trouver ces artifices dans les mélodies grégoriennes, il faudrait que celles-ci admissent des rythmes tels que les suivants :

THE REPORT OF THE PROPERTY OF

53. — Il peut y avoir, en plus de la pédale à la Basse, une pédale dans une partie intermédiaire :



- 54. Après les exemples que nous venons de donner (n° 50-52), inutile de dire que les changements de position de l'accord et les échanges de notes s'emploient dans l'accompagnement du chant grégorien.
- 55. L'Unisson entre les deux parties conjointes est permis aussi, sous réserve de ne jamais y aboutir en passant par l'intervalle de seconde mineure. (Première Partie, n° 51.)
- 56. Il nous est impossible d'aller plus avant dans l'étude de l'harmonisation du chant grégorien et de parler de la *réalisation*, de la « forme » à donner à cette harmonie, avant d'avoir traité une question de la plus haute importance : celle du RYTHME.

NOTES.

1. — Sur l'emploi de l'accord de Septième de dominante.

Notre préférence personnelle est toujours allée à l'exclusion absolue, pour l'accompagnement du chant liturgique, de l'accord de Septième de dominante, fondamental ou renversé. Cependant, nous considérons comme un devoir de probité intellectuelle et artistique de signaler que, parmi les praticiens les plus habiles, comme parmi les théoriciens les plus savants de l'accompagnement du chant grégorien, l'accord est à peu près unanime sur la possibilité d'employer au moins l'accord de septième de dominante et son premier renversement, lorsque la note dissonante n'est produite qu'au temps faible et n'a qu'un caractère accidentel et transitoire dans l'harmonie. — Exemples :





¹ Cf. supra, Première Partie, nº 163.

Et cela à condition ne n'en user qu'avec grande réserve et seulement à bon escient.

L'exemple et l'enseignement de la plupart des maîtres contemporains ¹ doit nous inviter à ne pas pratiquer à ce sujet une exclusion trop rigoureuse. Et d'ailleurs, si nous voulons appliquer au plain-chant le « matériel » harmonique ante-monteverdien ², il ne faut pas oublier que, dans ce contrepoint sévère qui est encore celui de nos Traités ³, la septième de dominante, toujours employée avec la plus grande discrétion, est admise, pourvu qu'elle puisse être considérée comme note étrangère (prolongation ⁴, note de passage, etc...) ⁵

- r On sait quelle est, à ce sujet, la pratique de M. Bas, dans ses accompagnements si connus. Dom Parisot, après avoir dit en principe que l'accord de septième de dominante est d'une « expression trop moderne », ce qui n'est aucunement douteux, v. supra, Deuxième Partie, n° 44, ajoute : « Par contre, il n'a pas ce caractère au courant de la phrase, lorsque la disposition des parties ou sa place sur les notes de rythme le privent de sa fonction de cadence, ou que certaines constitutions mélodiques fournissent les éléments de cette dissonance ». L'accompagnement modal du chant grégorien, Paris, Librairie de l'Art catholique, p. 36. Enfin, M. Potiron : « Nous admettons très bien les accords dissonants de septième (à l'exception de l'accord de septième de dominante, du moins quand il est employé comme tel) dans l'accompagnement du plain-chant ». Méthode d'Harmonie appliquée à l'accompagnement du chant grégorien (d'après l'Édition Vaticane), Paris. Hérelle et Cie, 1912, p. 29, note.
 - ² Cf. supra, Deuxième Partie, Chap. III, nº 46.
- ³ M. Théodore Dubois (Traité de Contrepoint et de Fugue, Paris, Heugel et Cie, p. 3) cite parmi les « accords usités » dans le contrepoint « tous les accords de 7e et leurs renversements (sauf le 2e, quand il produit une 4te juste avec la basse) avec préparation et résolution ». Et il ajoute la parenthèse suivante : « (Bien que certaines espèces de 7e renferment une 5te diminuée, la crudité de cet intervalle étant corrigée par la 7e, on pourra l'employer sans inconvénient)». A plus forte raison le contrepoint admet-il les septièmes de dominante formées par des notes étrangères, au temps faible.

⁴ C'est le cas proposé par M. Potiron dans l'exemple suivant :



s Lorsque, après la guerre, il nous fut donné pour la première fois de nous rendre à notre chère Abbaye de Sainte-Marie-Magdeleine de Marseille, alors exilée à Chiari, en Lombardie, il nous souvient que, arrivé au monastère à l'heure de Vêpres, nous entendîmes, dans l'accompagnement de l'hymne des Vêpres des féries, le savant musicologue et grégorianiste Dom Jeannin user de

Mieux vaudrait toutefois, - sans le moindre doute, et de beaucoup, - s'interdire absolument l'usage de ces harmonies, que de les pratiquer d'une manière fréquente et sans discernement.

2. - Sur l'emploi de l'accord de Quarte et Sixte.

Nous en avons concédé l'emploi au temps faible. ¹

Ajoutons qu'il peut s'employer au temps fort, mais d'une façon tout à fait exceptionnelle, pendant la durée d'une Pédale inférieure : 2



Dom Parisot admet l'accord de quarte et sixte, même sur les temps forts et dans les formules de cadence. 3 M. Bas écrit : «... l'accord de quarte et sixte, quoiqu'il ne soit pas toujours dissonant, ne nous paraît pas... un accord à conseiller.

« Cependant, s'il se trouvait dans les conditions d'un véritable retard de l'accord parfait, ainsi que cela se présente souvent dans les œuvres des Maîtres polyphonistes, on peut l'employer, mais dans quelques cas seulement, et avec beaucoup de discrétion. » 4



avouer que, pour prévenu que nous fussions contre l'emploi de toute espèce d'harmonie semblable dans l'accompagnement du chant grégorien, la formule nous parut savoureuse et que, aujourd'hui encore, son charme ne nous laisse pas insensible?

¹ V. supra, Deuxième Partie, Chap. III, nº 52.

² V. supra, Première Partie, Appendice, nos 169-170.

³ Dom Parisot cite plusieurs exemples de M. Bas et un de M. l'abbé Bruu, (op. cit., p. 18, note).

4 Méthode complète de chant grégorien, d'après les principes de l'École de Solesmes, par Dom Suñol, trad. française de Dom Sablayrolles, 5º édition

Nous avons donné comme règle 1 de ne jamais faire entendre un accord de quarte et sixte attaqué en même temps que sa note de Basse. Il ne faut se départir de cette règle, — si l'on veut s'en départir, ce qui n'est nullement conseillé, moins encore recommandé, — que dans des cas extrêmement rares, à cause, 1º de la faible résonance harmonique de cet accord, 2º de son caractère cadentiel trop moderne.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Des Modalités variées du Chant liturgique et de leur harmonisation.

57. - La théorie des huit modes que nous avons exposée au chap. 1er de la Deuxième Partie de cet ouvrage est la théorie classique et traditionnelle enseignée depuis des siècles. Cette théorie, les auteurs sont unanimes à la considérer comme purement provisoire. 2 L'Edition Vaticane l'a pratiquement adoptée, sous

entièrement remaniée, Desclée et Cie, 1922. Troisième Partie, Chap. V (De l'accompagnement), dû à la plume de M. Bas, p. 151, nº 431. — M. Bas cite deux exemples : l'un de Palestrina, l'autre d'un accompagnement du Dr Mathias. -

Contrairement à ce que nous avons dit de l'accord de septième de dominante, il faut dire, au sujet de l'accord de quarte et sixte, que les règles du contrepoint veulent que l'on en évite jusqu'à l'apparence : « On doit éviter toute combinaison donnant le sentiment de l'accord de quarte et sixte ». Théodore Dubois, Traité de Contrepoint et de Fugue, Paris, Heugel et Cie, p. 7.

¹ V. supra, Deuxième Partie, Chap. III, nº 52.

2 « Les études sur les Modes grégoriens sont encore si peu avancées, les résultats proposés si peu certains que l'on peut, jusqu'à nouvel ordre, s'en tenir à la théorie des huit modes enseignée depuis des siècles : elle est simple, claire, pratiquement elle suffit ». Le Nombre musical grégorien, par Dom A. Mocquereau, Desclée et Cie, 1908, Deuxième Partie, Chap. IV, nº 178.

Dom Lucien David, de son côté, après avoir parlé des « modulations », ajoute : « Ces modulations et les irrégularités apparentes de certaines pièces grégoriennes au regard du mode auquel elles se trouvent assignées, s'expliquent en partie par la modalité réelle dans laquelle ces pièces ont été composées. » Méthode pratique de Chant grégorien selon les principes et la notation de l'Edition Vaticane, Lyon, Janin frères, éditeurs, 1919, p. 95. - Adhuc sub judice lis est. La plupart des grégorianistes et des musicologues ont étudié ou étudient ces questions. Signalons particulièrement les travaux de Dom Jeannin (Rivista musicale italiana, Turin, édit. Bocca, année 1915, nº 2, - ainsi que son prochain grand ouvrage sur les Mélodies liturgiques syriennes, dans le 1er vol. duquel l'étude du chant grégorien occupera une grande place).

réserve, évidemment, des modifications que le résultat des recherches actuellement poursuivies par les musicologues sur l'épineuse question des modes antiques pourra plus tard y apporter.

- 58. Cette théorie repose sur les deux conventions suivantes :
- 1º la reconnaissance d'un nombre de modes qui n'est pas supérieur á huit (nous avons fait déjà nos réserves sur ce chiffre; cf. supra. Deuxième Partie, chap. I, nº 16, note);
- 2º l'adoption comme tonique de chaque morceau, ou comme finale, car les deux dénominations sont, en fait, employées l'une ou l'autre indifféremment, de la dernière note de ce morceau.
- 59. Ces conventions, pour la pratique du chant, sont sans nul inconvénient. Pour la pratique de l'accompagnement, la deuxième appelle des réflexions et une mise au point dont ce livre, sous peine d'être gravement incomplet, doit contenir l'expression.

I. — La recherche de la finale-tonique.

- 60. Dans nos livres de chant, en effet, nous pouvons constater que la dernière note de chaque morceau est toujours considérée comme étant sa finale tonique. Tout morceau qui finit par ré est invariablement attribué au mode de ré (authentique ou plagal, suivant son ambitus); tout morceau qui finit par mi est attribué à l'un des modes de mi, etc...
- 61. La fragilité d'un tel principe n'a pas besoin d'être démontrée. Dans aucun système musical, ancien ou moderne, il n'est admis qu'un chant doive nécessairement se terminer sur sa tonique. ¹ L'observation d'une série de faits mélodiques grégoriens nous prouve que les compositeurs de nos cantilènes sacrées ne se sont pas davantage tenus comme contraints à faire s'achever chacune de leurs mélodies sur sa note tonique. Nous citerons plus loin des exemples. Énfin, la lecture d'ouvrages tels que la *Méthode* de M. Bas que nous venons de citer, l'*Accom*-

Dans notre musique moderne, ne voyons-nous pas, à chaque instant, une mélodie en la se terminer par la, do ou mi, un chant en fa par fa, la ou do? Dans la musique plus ancienne, — les œuvres des maîtres du XVI° et du XVII° siècles, ou les chorals de Bach, par exemple, — certains morceaux ne se terminent-ils pas même sur l'accord de leur dominante, — sur l'accord de fa s'ils sont en si mineur, ou, s'ils sont en la mineur, sur celui de mi majeur?

« Le Chant grégorien, dit M. Bas, admet les mêmes possibilités, mais pour les reconnaître et s'en rendre un compte exact, il faut se placer en dehors de la théorie des huit modes. » Giulio Bas, Méthode d'Accompagnement du Chant grégorien et de composition dans les huit modes, Desclée et Cie, 1923, p. 16.

pagnement modal du Chant grégorien de Dom Parisot¹ et plusieurs autres nous confirme dans cette opinion.

62. — Et si les théoriciens ne sont pas encore unanimes sur l'attribution à tel ou tel mode de chaque pièce de chant grégorien, cela nous explique que les moines de Solesmes et les auteurs de l'Edition Vaticane aient voulu s'en tenir à la théorie traditionnelle, jusqu'à ce qu'une clarté plus vive ait été projetée par les spécialistes sur ces questions; mais un point sur lequel tous tombent d'accord, c'est que le grégorianiste qui veut connaître la modalité d'un morceau de plain-chant ne doit pas pour cela se fier uniquement au chiffre imprimé en tête du morceau. En effet, un examen attentif des morceaux en eux-mêmes, dans leur contexture mélodique et leurs divers mouvements, lui montrera que ces morceaux appartiennent souvent à un autre mode que celui dont la finale est indiquée par ce chiffre.



- 63. Comment peut on faire cet examen? Qu'est-ce qui peut nous indiquer, en dehors du chiffre, la tonique réelle du morceau?
- 64. Pour trouver cette tonique, il faut chercher à dégager du morceau ce que l'on appelle sa *triade modale*, c'est-à-dire les trois notes situées à distance de tierces qui lui servent d'ossature mélodique, et qui, si on les superpose, donnent un accord parfait dont on peut dire qu'il représente à nos oreilles et même à nos yeux, en quelque manière, le *substratum* harmonique du morceau.²

STATES OF THE PROPERTY OF THE

- 65. De ces trois notes, la plus grave sera la base de la construction modale, du moins au point de vue harmonique. C'est-à-dire: qu'elle soit ou non la vraie finale du mode (car il faut admettre comme possible d'autres divisions de l'échelle modale que celle qui s'établit sur le cinquième degré de la finale), du moins l'accompagnateur pourra la considérer, à son point de vue, comme la vraie tonique du morceau, celle que nous appelons la finale-tonique.
- 66. La quinte de cette note exercera aussi une fonction importante dans la structure de la mélodie. Sa tierce servira de lien entre la tonique et la quinte, et la nature de cette tierce fixera le caractère majeur ou mineur de l'harmonie de tonique.

Paris, Librairie de l'Art catholique, 6, Place Saint-Sulpice, 1914.

² Ceci sans préjudice des modulations qui peuvent se produire dans le cours du morceau (Vide supra, n° 43 et infra, n° 82).

and some consistence and a second contraction of the contraction of th

- 67. C'est sur ces trois notes, sur la plus grave surtout, d'une façon ordinaire, — qu'auront lieu les principaux repos; c'est autour d'elles que la mélodie s'enroulera de préférence, se portant de l'une à l'autre, et fréquemment parcourant les intervalles qui
- 68. Donnons quelques exemples, en commençant par les plus - évidents.
- 1º Morceaux qui se terminent par sol, attribués à cause de cela au 8º mode, et dont la vraie finale-tonique est do. — Ex. Le Kyrie V, dont nous voyons la première phrase, commencée sur un sol, s'élever jusqu'à l'ut, revenir au sol où elle prend un court repos, puis descendre jusqu'à l'ut grave et s'y arrêter, repartir ensuite sur le sol, remonter jusqu'à l'ut, redescendre au même sol, sur lequel elle trouvera son repos final. La deuxième phrase, celle du Christe, nous présente dès le début un fragment qui, du sol, s'élève au ré en passant par le si, puis revient se poser sur la note sol; n'en doutons pas, c'est l'harmonie sol, si, ré que la mélodie exprime ici, et cette harmonie est étroitement liée à celle d'ut majeur. — On pourrait faire les mêmes remarques pour l'offertoire Elegerunt, où nous voyons la mélodie, établissant le plus grand nombre de ses premiers temps ictiques sur des sol ou des mi, se reposer ensuite, à la fin de la première phrase (vitam) sur l'ut grave, puis repartir sur la note sol, s'élever jusqu'à l'ut aigu et y demeurer pendant quatre temps, reprendre deux notes ictiques longues (distropha et pressus, au mot fide) sur des sol, et s'arrêter sur le mi; après s'être établie pour peu de temps dans le ton de fa (Spiritu Sancto, quem), revenir ensuite pour ne plus le quitter au ton d'ut, prendre encore six repos sur la note sol (lapidaverunt, Judæi, dicentem, Jesu, meum, et le repos final), s'élever plusieurs fois jusqu'à l'ut au-dessus de ce sol, se reposer (au mot accipe) sur l'ut grave, et franchir ensuite (Spiritum) toute la gamme ascendante d'ut, avec un arrêt de trois temps sur sa note extrême, avant de terminer. — Voir aussi le Kyrie XIV, le Sanctus de la Messe IV, les alleluia : Fac nos innocuam et Angelus Domini, l'Offertoire Immittet Angelus

69. — Dans tous ces morceaux, nous reconnaissons l'accord d'ut, avec l'harmonie de sol comme harmonie secondaire et celle de fa venant au troisième rang d'importance : c'est le « matériel » harmonique de notre ton moderne d'ut majeur. Même si nous attribuons ces morceaux à un mode de sol divisé sur la quarte. 1 nous devons considérer en eux l'accord d'ut comme base tonique et modale.

70. — 2º Morceaux qui se terminent par mi, attribués à cause de cela au 3º mode, et dont la vraie finale-tonique est do. Ex.: L'offertoire Deus, tu convertens, dans lequel dès le début, la mélodie se porte sur l'ut; cette corde d'ut, dans le cours de la pièce, ne recevra pas moins de douze strophici (distrophas ou tristrophas), sans compter les pressus, les notes formant moræ vocis et autres sortes de notes également très nombreuses. Dans cette même pièce, beaucoup de passages donnent une impression très nette de gamme d'ut:



Autre ex. : l'introït Gaudens gaudebo (tiré de l'introït Vocem jucunditatis); sa phrase initiale procède du mi au do, puis, après s'y être arrêté, redescend du do au mi, en se posant, à l'aller et au retour, plusieurs fois sur le sol; au passage culminant du morceau (vestimentis salutis), c'est encore autour du do que la mélodie s'enroule, et, avant de prendre son essor, elle s'y appuie plusieurs fois avec force en des notes épisématiques; l'incise : et indumento justitiæ se tient encore entre le sol et le do; enfin la très gracieuse courbe finale parcourt l'intervalle descendant do-mi, avec insistance au passage sur la note sol deux fois répétée et une fois surmontée de l'épisème horizontal. — Voir aussi le Kyrie II, l'hymne des Vêpres du T. S. Sacrement, l'introit Benedicite Dominum, etc... — Tous ces morceaux se terminent sur la tierce de leur tonique-finale (ce qui n'est pas fait pour surprendre aujourd'hui un musicien). sur la note que notre terminologie d'harmonistes appellerait la basse du premier renversement de leur harmonie de tonique. 2

¹ L'accompagnement modal du Chant grégorien, par Dom Parisot, Paris,

M. Bas (op. cit., pp. 92 à 94) fait remarquer l'existence, parmi les morceaux attribués au 7° mode, d'une catégorie de « chants avec fa g exprimé », parmi lesquels il cite les introïts Aqua sapientiæ, Exspecta (IIIe férie après le dim. de la Passion), et Viri Galilæi, et l'Alleluia : V. Adorabo, — et dont il dit que leur « tonalité... n'est autre que celle de do majeur avec cadence suspendue sur la dominante »; c'est-à-dire que si l'on emploie, en les accompagnant, l'accord de sol comme accord final, cet accord constitue une cadence suspensive sur l'harmonie de la dominante, la finale-tonique étant ut.

² On pourrait rapprocher de ceux-ci toute une série d'autres cas. Nous en empruntons le répertoire, en le réduisant, pour en suggérer seulement une idée, à l'ouvrage déjà cité, et si fécond en aperçus lumineux, de Dom Parisot : 1º les morceaux qui se terminent par un fa, mais dont la « finale majeure » est « en dépendance d'une tonique mineure » (op. cit. p. 60), c'est-à-dire qu'ils sont établis sur la finale-tonique ré: communions În splendoribus, Pascha nostrum, introit Hodie scietis; 2º les morceaux terminés sur le la, mais pour lesquels cette « finale la » doit être considérée « comme tierce de la tonique fa,

THE PROPERTY OF THE STATE OF THE PROPERTY OF T

71. — 3º Morceaux qui se terminent par la, attribués à cause de cela au 1er mode, mais à un 1er mode considéré comme transposé (échelle de la), et qui appartiennent cependant à un véritable mode de ré avec finale-tonique ré. - Ex. le Kyrie II ad libitum : l'impérieuse

intonation — __, la phrase du deuxième Kyrie, reproduite au

premier et au troisième Christe, avec ses trois repos successifs sur ré, fa et la, — les trois derniers Kyrie, dont le 1er et le 3e ont aussi tous leurs repos sur les notes ré, fa, la, et dont le second, en dépit de ses si naturels, a un caractère si accusé et si savoureux de gamme mineure antique (sans altération du 6e degré), — tout cela indique nettement une tonalité établie sur la base de ré, le chant se terminant sur la quinte de sa finale-tonique. — Voir aussi le Kyrie IV (Cunctipotens genitor Deus).

72. — 4º Morceaux qui se terminent par mi, attribués à cause de cela au 4º mode, et dont la véritable finale-tonique est ré. Leur cas est des plus intéressants et des plus caractéristiques. Ex. : l'Alleluia, V. Excita, Domine, dans lequel la phrase mélodique, commencée par un fa, descend au ré, franchit toutes les notes intermédiaires de la quinte ré-la, puis, sur cette dernière note, après avoir touché le si bémol en une délicate broderie, tourne court, redescend, et vient se reposer sur le fa; morceau dans lequel le sens de ré mineur se dégage si nettement de passages tels que les suivants :



- Voir aussi les introïts Nos autem et Misericordia Domini, les offertoires Terra tremuit et Sacerdotes Domini, la communion Acceptabis sacrificium, l'ant. Iuxta vestibulum² (du Mercredi des

exprimée ou sous-entendue. » (id. p. 48): Graduel Hæc dies, Tecum principium (cependant Dom Jeannin, à la page 128 du 1er volume de son grand ouvrage Les Mélodies liturgiques syriennes, dont il a bien voulu nous communiquer les épreuves, attribue les Graduels du type Justus au mode de la avec triade modale la, do, mi), Ant. Magnum hæreditatis mysterium; 3° les morceaux dont la dernière note est si, « avec la combinaison sol-ré pour soutien modal... échelle à cadence mineure et fondement harmonique majeur » (id. p. 55), en sorte que ces morceaux ont le sol pour base harmonique et tonale : Gloria, Sanctus, Agnus de la Messe I, Kyrie XVIII, hymne Creator alme siderum...

Pour l'harmonisation de la dernière note de ces morceaux, v. infra nº 76.

² M. Bas (op. cit., p. 71) attribue cette antienne au ton de fa majeur. ³ On pourrait citer encore, entr'autres pièces, le Credo I « où la finale mi n'apparaît qu'à la conclusion de l'Amen. » D. Parisot, op. cit., p. 48.

73. — Tous ces exemples nous prouvent que, si la dernière note d'un morceau de plain-chant est souvent aussi sa vraie tonique, il y a des cas très fréquents où il n'en va pas ainsi, et qu'il faut, pour savoir quelle est la véritable tonique, examiner le morceau dans son ensemble.

2. - Le choix d'harmonies « modales ».

74. — Quelle conclusion l'accompagnateur tirera-t-il de ces observations pour le choix de ses harmonies?

75. — 1º Pour le choix de l'accord final. — Cet accord devra généralement être édifié sur la finale-tonique du morceau prise comme fondamentale. Pour les pièces terminées par le mi, mais dont la triade modale est do, mi, sol (introït Vocem jucunditatis, hymne Pange lingua...), il est bon de finir par l'accord d'ut majeur. — Pour celles qui sont terminées par si, mais dont la triade modale est sol, si, ré (hymne Creator alme siderum, Gloria I...), l'accord de sol est tout indiqué comme accord final. — De même, dans les chants du mode de ré dont la dernière note est un la (Kyrie IV et II ad libitum), ce la final doit être accompagné par un accord de ré mineur.1

76. — Au lieu de bâtir l'accord terminal du morceau sur sa finale-tonique elle-même, il est bon quelquefois, et même nécessaire, de l'édifier sur le cinquième degré de cette note. Par exemple, pour les morceaux terminés mélodiquement par sol et dont la finale-tonique est do² (v. nº 68), les terminer par l'accord sol-si-ré. - ce qui concilie la théorie traditionnelle des huit modes, avec celle de Dom Parisot qui attribue ces morceaux à un mode de sol divisé sur la quarte do, et même avec les usages de l'harmonie moderne, à quoi ne répugne nullement une cadence finale établie sur le cinquième degré de la tonique.3 Pour les morceaux du 4e mode qui sont à base ré, fa, la (v. nº 72), rien de meilleur que de les terminer en accompagnant le mi final du chant par l'accord la-do-mi, harmonie de dominante (sans dos, l'altération de la sensible n'étant d'ailleurs pas nécessaire, en musique même, à la constitution de la gamme mineure)4 de ré mineur. Le caractère

² Du 7^e (v. supra, nº 68, note 1) ou du 8^e mode.

³ V. supra, nº 61, note et : p. 102.

¹ Cependant, pour les morceaux qui ont comme dernière note la, mais dont la finale-tonique est fa, - pour ceux qui se terminent par un fa, mais dont la finale-tonique est ré (voir plus haut la note 2 du nº 70), - ainsi que pour les chants du mode de ré « avec si de au grave » (Parisot, op. cit., p. 28), dont il semble que le soutien harmonique et modal soit le sip, — mieux vaut les terminer respectivement par les accords de la mineur, fa majeur, et ré mineur.

⁴ G. Bas. Méthode d'Accompagnement du Chant grégorien et de composition dans les huit modes, p. 10, n° 2.

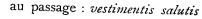
suspensif de ces sortes de cadences convient à ce que M. Bas dit du caractère indécis de la modalité grégorienne.

77. — 2° Pour l'ensemble de l'accompagnement du morceau. L'accord établi sur la finale-tonique doit être placé le plus tôt possible au début du morceau; il est bon aussi de lui donner une place prépondérante dans l'accompagnement.2

A côté de l'accord de tonique, il est recommandé de multiplier dans l'harmonisation, surtout aux passages principaux et aux cadences, les accords qui sont en relation harmonique avec celui de la tonique; ce sont : l'accord établi sur la quinte de cette tonique, et celui qui est établi sur sa quarte. — Dans le Pange lingua, par ex., sachant que ce morceau relève de la gamme d'ut, nous harmoniserons le re qui termine le quatrième vers de cette hymne par l'accord de sol, dominante de celui d'ut :



dans l'introït Gaudens gaudebo





nous revêtirons le do du chant de l'accord de do majeur, et non de celui de la mineur, do étant la finale-tonique de ce chant, et nous disposerons, à côté de cet accord, des accords de sol majeur. Au contraire, dans le Gloria XIV, véritable mode de mi, dans lequel nous voyons fréquemment la mélodie franchir la quinte mi-si, nous préférerons, pour accompagner le do, l'accord de la mineur, 3 qui est en rapport harmonique avec la finale. 4 Et dans l'hymne

⁴ Autre pièce en mode de mi, avec quinte mi-si: le Kyrie XVI.

Crudelis Herodes, mode de la, terminée sur la quinte, l'accord de la mineur convient parfaitement aux do comme au mi final du chant.

- 78. Nous avons hâte d'ajouter que la modalité réelle d'un morceau de plain-chant est loin d'apparaître toujours d'une façon évidente au premier examen de ce morceau. Nous avons dit déjà que les savants sont souvent en désaccord sur l'attribution à tel ou tel mode de nombreuses pièces.
- 79. A l'accompagnateur, qui n'est pas nécessairement un savant, il sera bien permis d'hésiter avant de décider si telle mélodie, par ex., qui se termine par un mi, il devra la traiter comme appartenant au mode de la, à celui d'ut, ou à celui même de mi. La théorie traditionnelle des huit modes fournit à celui qui s'y fie une confortable assurance; mais cette assurance, nous l'avons constaté, est établie sur une base scientifiquement instable et même branlante. Celui qui veut ne pas se contenter d'apparences, de conventions, mais aller au fond et à la réalité des faits mélodiques grégoriens devra donc chercher à connaître par luimême la vraie base tonale de chaque morceau.
- 80. Son oreille, son goût le guideront; son intelligence aussi, qui, par l'analyse, s'exercera sur le texte mélodique à accompagner. Le morceau, il le lira, le chantera, l'examinera au point de vue modal, comme nous venons de le faire pour quelques pièces, et comme le fait l'élève harmoniste pour un passage de « chant donné » dont le sens tonal lui paraît douteux. Ainsi il découvrira le vêtement harmonique le mieux séant à la mélodie. Plus il aura de goût, de culture musicale, de sens des mélodies grégoriennes, de connaissance du chant liturgique, - toutes choses qui se développent par l'expérience, — moins il aura de chances de se tromper. Du moins, les cas qui sont par eux-mêmes suffisamment clairs, quand il aura acquis les connaissances et les qualités nécessaires, il les discernera avec certitude.
- 81. Ce n'est pas à dire que plus jamais il n'hésitera; je serais même tenté de dire : au contraire. Mais, quand il hésitera, ce sera en présence de cas dans lesquels la mélodie ne fournit pas d'indication modale claire et sûre. Il pourra alors prendre un parti ou un autre sans violenter le sentiment musical ni torturer les oreilles de qui que ce soit. Il y a, en musique figurée, des

Bas, id., id., Principes généraux, nos I, IO, II, et passim.

² Dom Parisot : L'accompagnement modal du Chant grégorien, p. 43. 3 « Dans les mélodies... » du mode de mi « où l'ancienne dominante si n'a pas disparu, cette note doit recevoir l'accord modal... (mi-sol-si). Sous la dominante nouvelle (do), on ne pourrait donner la préférence à l'harmonie de do majeur, au lieu de celle de la mineur, qui est en corrélation avec la finale du mode ». D. Parisot, op. cit. p. 54.

^{&#}x27; « Saint Odon donnait la définition bien connue : « Quid tonus vel modus? - Est regula quæ de omni cantu in fine dijudicat ». Par conséquent, dès le Xe siècle on se rendait compte qu'avant d'être arrivé à la dernière note on ignore dans quel ton l'on se trouve. Nous verrons qu'au XXe siècle on n'en sait parfois pas davantage même après la dernière note. » G. Bas, op. cit. p. 10.

fragments de mélodie qui peuvent être harmonisés de façons diverses et même dans des tons différents. Comment n'en irait-il pas de même, et d'une façon encore plus fréquente, dans les anciennes mélodies liturgiques, où nous savons que la tonalité est beaucoup plus ondoyante et imprécise?

82. — Rappelons enfin qu'il y a, dans les chants grégoriens, non seulement à établir le ton principal, mais encore à discerner des modulations par lesquelles la mélodie, au cours de son développement, parcourt souvent des tonalités diverses.

Ces modulations sont parfois fort nettes. Il leur arrive même, comme en musique, de se produire au milieu du morceau et de s'établir sur la quinte supérieure de sa tonique. Ex. : l'introït Misereris omnium; il a quatre phrases et sa tonique est ré; vers la fin de la deuxième phrase, la mélodie s'élève jusqu'au ré aigu et s'installe sur la tonique la, où elle se repose après une formule cadentielle très nette; le ton principal reparaît dès le début de la troisième phrase, et il demeure jusqu'à la fin du morceau, - la cadence finale en ré « rimant » exactement avec la cadence médiane en la. - Autre ex.: l'Alleluia, V. Veni, Domine; son répons est en mode de mi, son verset en mode de ré, (avec une incursion, vers la fin, dans l'échelle plagale de ce mode). De même, aussi, les Graduels du type Domine, prævenisti et Benedicta et venerabilis, dans lesquels le répons appartient au mode de mi et le verset au mode de ré. (Dans l'accompagnement de ces morceaux, il est excellent de terminer le R. sur l'accord de la mineur,2 lequel introduit doucement la tonique ré qui sera celle du V., et avec l'harmonie de laquelle il est en relation étroite.)

83. — Ces changements de ton sont évidents. Il en est de plus subtils, de plus ténus, de plus difficiles à découvrir. L'accompagnateur doit s'attacher à les suivre tous. Il faut cependant redire au sujet des modulations que, dans la mesure même où elles sont « délicates, voilées, habilement masquées »,3 elles sont moins impérieuses, et que l'on peut, dans l'harmonisation, négliger quelques-unes des plus dissimulées sans nuire à la bonne marche de l'accompagnement.

CHAPITRE CINOUIÈME.

Le Rythme du Chant grégorien.

84. — Le Rythme, selon la définition classique, 1 est l'« ordonnance du mouvement ». C'est sans doute en pensant à l'élémentrythme de la musique que S. Augustin a dit : Musica est ars bene movendi.

1. - Principes généraux de Rythmique.

85. — Le mouvement est représenté en musique 2 par la succession des notes, par le passage de chaque note à la note suivante: c'est ce mouvement que le rythme doit ordonner. Ces notes étant la « matière » du rythme, l'opération rythmique proprement dite consistera à « informer » cette matière, donner vie et cohésion à ces « unités séparées » que sont les notes, sans lien entre elles, « qui divisent le mouvement, mais qui ne l'ordonnent pas »; 3 pour cela, le rythme répartit les notes, ou temps simples, en établissant entre elles des rapports d'élan à repos, de la façon

♪ . — Sur la première de ces notes, le mouve-

ment s'élève et prend son essor : c'est l'élan, arsis (sublevatio) ; sur la deuxième, il retombe : c'est le repos, thesis (depositio). Un élan, un repos, c'est un rythme complet, un pas dans la marche rythmique, et c'est par la succession de ces pas que le mouvement

se trouve « ordonné » : 🐧 🤰 élan repos élan repos élan repos.

86. — Le repos est quelquefois représenté par un temps dont la

més: , ; ce temps doublé ou ces deux temps ne pourront

V. supra, Deuxième Partie, nos 43 et 64, note 2.

D'autant plus que ce Répons-Graduel a pour finale-tonique ré. Plusieurs manuscrits, et les éditions de Solesmes le donnaient du 1er mode; l'Edition Vaticane le donne du 4°. Or, entre ces deux versions, il n'y a qu'une différence: les deux dernières notes, qui sont deux ré dans les textes où cette pièce est attribuée au 1er mode, et deux mi dans les textes où elle est marquée comme étant du 4°. Ce fait typique est bien connu. Cf. Bas. ob. cit., pp. 18 (note) et 78.

¹ Platon.

^{2 «} On sait, dit M. Brunetière, que le mouvement est l'élément spécifique du Beau musical. » Revue des Deux Mondes, 1er Mars 1902.

³ D. Gatard. La musique grégorienne, dans la collection « Les Musiciens célèbres », Paris, Laurens. Excellent ouvrage de vulgarisation qui contient un fort bon chapitre sur le rythme des mélodies grégoriennes.

jamais se trouver à l'élan en vertu du principe : C'est au repos que revient la longueur. 1

87. — Un rythme ne peut donc pas être formé de moins de deux temps simples : un à l'élan et un au repos. (Un seul temps, une seule note dont la valeur serait doublée ne formerait pas un rythme, car il y aurait alors tenue et non mouvement 2. V. supra no 58.) Mais un rythme ne peut pas contenir plus de trois temps simples. Après deux ou trois temps simples, au plus, un repos est nécessaire, faute de quoi le mouvement cesse d'être ordonné, le rythme se désagrège, les pas s'égarent. 3

88. — C'est pourquoi il y a deux formes de rythme : 1º le rythme binaire ou spondaïque: , , — et 2° le rythme ternaire ou iambique, sous sa forme masculine féminine 🔎 1. Le rythme ternaire, comme nous l'avons dit élan repos

² On a donné, surtout en musique, à l'élan le nom de temps faible et au repos celui de temps fort. Ces termes, quoique très usités, sont impropres, et ils prêtent à la confusion dangereuse de l'ordre rythmique (représenté par l'alternance des élans et des repos), avec l'ordre dynamique, évoqué par les mots fort et faible. Or, ces deux « ordres » : l'ordre rythmique, qui règle l'ordonnance du mouvement, et l'ordre dynamique, qui distribue à chaque temps la force ou la douceur, sont distincts, et il faut éviter soigneusement de les confondre. A ces dénominations, temps fort et temps faible, il faut préférer celles de temps léger et temps lourd, présentées par Riemann, et reprises par des maîtres tels que M. V. d'Indy et Dom Mocquereau.

2 « Pour qu'il y ait rythme, dit encore D. Gatard, il ne suffit pas d'un mouvement continu et uniforme, comme serait celui d'un son soutenu indéfiniment; ce mouvement ne peut être ordonné, car l'ordre suppose toujours un certain nombre d'unités distinctes. Il faut donc que le son soit interrompu, sinon par des silences, au moins par des changements de durée et d'intensité, ou par des impulsions nouvelles. » loc. cit. pp. 19-20.

3 « Per legge naturale, ogni movimento è costituito dal nesso inseparabile di due fasi, una iniziale ed una finale, fra cui è compressa la durata del movimento complessivo. Ogni movimento è dunque composto per necessità di almeno due tempi: d'uno slancio (la fase iniziale, che in musica s'indica in levare), e d'un riposo (la fase conclusiva o finale, che in musica s'indica in battere); d'altra parte ogni singolo movimento non ammette che un solo slancio ed un solo riposo. »

Giulio Bas. Trattato di forma musicale

Parte I. Milano, Edizioni Ricordi, p. 5. « Lo slancio (levare) ch'è in certo modo un'esplosione d'energia, tende, come ogni sforzo, à durare il meno possibile: esso ha dunque carattere di brèvità. - Invece, il riposo (battere), ch'è un sollievo, una diminuzione di sforzo, tende a persistere; esso ha dunque carattere di lunghezza.»

Giulio Bas. Trattato di forma musicale, pp. 5-6.

plus haut (nº 59), n'est qu'une dilatation du rythme binaire par le doublement de sa thésis. x

2. — Rythme musical et rythme grégorien.

- 89. Les lois rythmiques sont toujours les mêmes, quelle que soit la sorte de mouvement auquel elles s'appliquent. (Nombre musical. Tome I. p. 26, nº 26).
- 90. Nous n'avons donné jusqu'ici que les notions générales touchant le rythme et l'application des lois rythmiques aux faits d'ordre musical. 2 Disons maintenant les différences qui existent entre le rythme de la musique moderne et le rythme des mélodies grégoriennes.
- 91. Il y a deux points de différence : le premier a trait à la matière, le deuxième à la « forme » du rythme, à l'opération rythmique elle-même.
- 92. 1° Les notes du plain-chant, quelle que soit leur forme, sont toutes égales en durée 3 à une valeur commune que l'on représente en notation musicale par la croche, - et par conséquent

¹ V. d'Indy. Cours de Composition musicale. Tome I, p. 25. ² Le Rythme est loin d'être un fait d'ordre purement musicai. Il y a rythme partout où il y a un mouvement, à condition que ce mouvement soit ordonné. Or, il faut entendre ici « mouvement » dans le sens le plus large, dans le sens philosophique : passage d'un état à un autre. Le mouvement local n'est qu'une espèce de ce mouvement; le mouvement de la parole, qui résulte du passage de la voix d'une syllabe à la suivante, celui du son, celui de la pensée en sont autant d'autres. C'est dans ce sens que les Grecs avaient donné le nom d'arts de mouvement à la Musique, la Poésie et la Danse, dans lesquels le Beau « est réalisé à l'état de mouvement, par la succession de ses éléments dans le Temps » tandis que dans les arts de repos, le Beau « est réalisé à l'état d'arrêt, de repos; ses divers éléments sont juxtaposés dans l'Espace ». (Gevaert, Histoire et théorie de la musique de l'antiquité, I, pp. 22 et ss., cité par D. Mocquereau, le Nombre musical grégorien, pp. 25 et 26. — V. aussi Cours de Composition musicale, de d'Indy, Tome I, p. 17). Il n'y a donc pas de rythme qu'en musique, comme ont pu le croire certains esprits hâtifs parce que, en dehors de la musique, on étudie peu les phénomènes rythmiques; les lois du rythme régissent toutes les espèces de mouvement, sonore, local, de la voix, du geste, de la pensée (Nombre musical, Tome I, p. 26). Ce sont ces lois que nous avons rapidement notées (nºs 84 à 89), et dont nous allons étudier l'application au

3 Cette égalité « temporelle » des notes n'indique nullement, — est-il nécessaire de le dire? - qu'il faille leur donner à toutes la même force : égalité de durée, non d'intensité. Moins encore cette égalité peut-elle servir de prétexte à un chant martelé, dans lequel toutes les notes reçoivent une force nouvelle et sont séparées les unes des autres. La raison d'être du rythme est au contraire d'empêcher cet isolement, cette disjonction des temps simples, de les unir et de les « synthétiser » (Nombre musical, Tome I, p. 41). L'égalité des notes en durée n'empêche ni le rythme ni la dynamie de s'exercer; et le legato, le phrasé « lié », est la première et indispensable qualité de l'interprétation des cantilènes sacrées.

toutes égales entre elles. C'est-à-dire qu'il n'y a pas une de ces formes de notes qui puisse représenter le double, le quadruple, ou la moitié, le quart de l'une quelconque des autres, comme nous voyons en musique la blanche être la moitié de la ronde et le double de la noire, la noire elle-même être le quart de la ronde et le double de la croche, etc...

93. — Chaque note forme un temps simple (); le temps simple est indivisible. Le temps simple peut être doublé et même triplé: il forme alors un temps composé binaire ou ternaire dans sa forme contractée. ¹ Dans le premier cas, c'est la note pointée, le pressus, la distropha, ainsi que la note simple à laquelle s'ajoutent, sur le même degré qu'elle, l'oriscus ou une autre forme d'apostrophe apposée, en sorte que sa valeur se trouve ainsi doublée; dans le second cas, c'est la tristropha. ² Mais ces formes ne détruisent en rien le temps simple; elles en sont formées, au contraire, et il importe, pour les exécuter correctement, de donner sa valeur toujours égale à chacun des deux ou trois temps simples dont elles se composent. ³

94. — Cette égalité des notes, toutesois, ne doit pas être rigide, mathématique. Le temps simple peut être légèrement « élargi » ou « réduit », 4 — non pas selon le caprice de l'exécutant mais dans des cas prévus par les règles d'exécution, 5 — mais à condition de n'être jamais subdivisé (c'est-à-dire diminué de moitié), ni doublé.

Nombre musical, Tome I, p. 38.

3 Notons, d'ailleurs que la distropha et la tristropha, que nous considérons habituellement, pour en faciliter l'exécution, comme de simples notes tenues, s'exécutaient, et devraient s'exécuter encore avec une légère répercussion, — sur chacune de leurs notes.

4 4 4 4 15 matrix d'aires de leurs notes.

4 « A la vérité, le temps simple peut, dans le cours mélodique et rythmique d'une phrase, se réduire légèrement, mais sans se subdiviser. » D. Mocquereau, circonstances, s'élargir un peu, mais sans remplir l'espace de deux temps. » 5 Par current de la course dans les mêmes set. »

s Par exemple : l'épisème horizontal indique un léger élargissement de la note qu'il surmonte. La note qui précède le quilisma doit être un peu ralentie. La note de transition d'une syllabe à une autre dans un même mot doit être, comme la note liquescente, un peu plus « brève et légère ». De même, la note remarque pour les chants syllabe (et pensez à l'importance de cette syllabe, en sorte que sa durée est influencée par le poids matériel (en consonnes

95. — 2° Le rythme des mélodies grégoriennes diffère encore de celui de la musique moderne en ceci, qu'il n'est pas mesuré. En musique, en effet, dans un même morceau, les rythmes sont tous binaires ou tous ternaires, suivant la mesure établie dès le début, et sauf exceptions passagères, ou modification dans cette mesure indiquée par un nouveau chiffre ou une nouvelle fraction dans le cours du morceau:

96. — En plain-chant, les rythmes binaires et les rythmes ternaires se suivent, s'alternent, se mélangent, sans aucun ordre préétabli et d'après les exigences de la phrase et la volonté du compositeur : il n'y a pas de mesure fixe. Il n'y en a pas moins une ordonnance rythmique, laquelle est plus souple et plus variée, mais aussi précise. C'est le rythme libre.

97. — Le rythme libre est au rythme mesuré ce que la prose, — qui a son rythme, quoique sans mensuration uniforme, — est à la poésie.

3. — De l'ictus rythmique.

98. — C'est donc l'alternance harmonieuse des élans et des repos, et le retour régulier du repos après chaque élan, qui forment le rythme. Ce temps de repos occupe dans le rythme la fonction d'appui ou ictus rythmique : c'est le temps ictique.

99. — La définition de l'ictus est donc la suivante : il est le second des deux éléments du rythme, la thésis, « le point d'arrivée, d'appui, de repos du rythme simple ». ¹

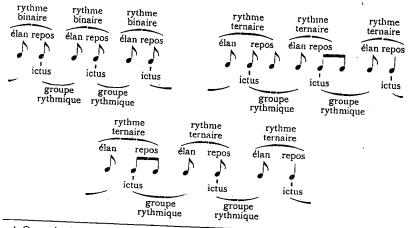
100. — Chaque rythme, binaire ou ternaire, a donc son *ictus*. Dans le rythme ternaire, le temps ictique est le premier des deux temps simples thétiques (temps de repos), qu'ils soient exprimés

surtout. V. D. Pothier, Les mélodies grégoriennes, pp. 118-121) de cette syllabe. — Redisons que ces « élargissements » et ces « restrictions » du temps simple doivent être légers et ne jamais donner l'impression que la note est doublée ou, au contraire, diminuée de moitié. — Remarquons enfin que ces « nuances, parfois assez perceptibles, de durée » entre les notes de la mélodie ou les syllabes du texte, grâce à « une sorte de tempérament quantitatif » qui s'établit entre ces notes comme entre ces syllabes, « se fondent dans l'ensemble et sont ramenées à l'égalité, à l'unité de temps ». Paléographie musicale, Octobre 1904, p. 262.

1 Nombre musical, Tome I, p. 49.

^a S'il fallait une preuve de plus du principe de l'égalité des notes en plainchant, nous la verrions dans ce fait que l'écriture neumatique ne réserve à la note dont la valeur doit être vraiment doublée auune forme spéciale, mais qu'elle lui laisse sa forme ordinaire, quelle qu'elle soit (virga, punctum, note losangée,...) à laquelle elle ajoute, pour indiquer le doublement, un point ou une seconde

101. — Le retour régulier de l'ictus à chaque pas du rythme forme une série de groupes successifs dont le temps ictique est la note principale.



On voit de quelle façon chaque rythme enjambe sur les groupes ainsi formés. Chacun de ces groupes se compose donc : du temps de repos, thésis (simple ou unaire dans le rythme binaire, double dans le rythme ternaire), du rythme qui a eu son élan dans le groupe précédent, suivi du temps d'élan (toujours unaire) du rythme qui aura son repos dans le groupe suivant.

1º Quand une phrase mélodique commence par le premier temps (temps ictique, temps fort en musique moderne), l'élan précédent est toujours sousentendu, car « il n'est point de mélodie qui commence par un temps lourd. » Riemann, cité par V. d'Indy, Cours de Composition musicale, 1er vol., p. 34.

2° « Au temps de repos, à la thésis appartient uniquement, dans le rythme naturel, de fermer les incises, les membres de phrase et les phrases ». D. Mocquereau. Le Nombre musical grégorien, p. 54 (n° 83). Le mouvement ne peut être arrêté ou interrompu qu'après un repos, après que la dernière arsis a reçu sa thésis. Ainsi en est-il de tout rythme et, par ex., de celui de notre démarche : nous ne nous arrêtons pas de marcher avec un pied en l'air. L'ictus est le temps de repos, et c'est donc après le temps ictique seulement que le rythme peut être interrompu, quand il doit l'être. — Mais il ne faut pas conclure de là à la nécessité de s'arrêter sur chaque temps ictique, de le prolonger : quand la note ictique ne porte aucun signe d'allongement, elle ne doit nullement être prolongée; elle n'en est pas moins alors le temps de repos, mais d'un repos qui se prend sans arrêt, comme l'oiseau à chaque coup d'aile, prend, sans interrompre son vol, un appui sur la résistance de l'air : ce repos devient alors un appui. Mais on n'en sent pas moins nettement que, si le mouvement devait être interrompu, c'est après ce temps ictique, et non après le temps arsique voisin, qu'il pourrait l'être.

«... I site..., dove il movimento rimbalza, e dove l'estremo punto finale della fase che sta per terminare s'incontra col punto iniziale dello slancio seguente, quali si trovano dunque in battere.

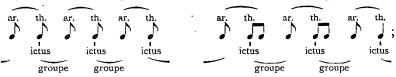
« Dove il moto non rimbalza più e si estingue, ha luogo il riposo finale o conclusiva ».

G. Bas. Trattato di forma musicale, p. 8.

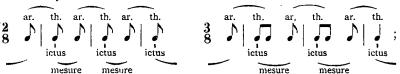
Nous verrons plus loin que, dans une forme supérieure de l'analyse rythmique, ces groupes rythmiques prennent le nom de temps composés. (Chap. VI.)

102. — L'ictus a un rôle important à jouer dans le chant, comme dans l'accompagnement, puisque, comme nous le redirons (Chap. VI), les changements d'accord ne peuvent se faire, que sur les notes marquées de l'ictus ou appui rythmique. Il faut donc, avant d'accompagner une pièce de plain-chant, en établir exactement le rythme, et, pour cela, avoir la connaissance de toutes les notes de cette pièce qui remplissent la fonction d'appui rythmique. ID ans les éditions de chant grégorien en notation musicale moderne, les notes ictiques, dans les cas douteux, sont toutes marquées de l'épisème vertical. Dans la notation grégorienne authentique, quelques-unes le sont, mais non pas toutes. Il faut donc apprendre

"« L'ictus rythmique, dit Dom Mocquereau, correspond au temps frappé de la musique moderne ». (Nombre musical, p. 49, note 2). En effet, comme l'ictus rythmique, le premier temps de la mesure est le point d'arrivée du rythme, sa thésis. Et les groupes rythmiques que nous venons d'examiner dans les mélodies grégoriennes correspondent (sauf la différence constatée plus haut entre le rythme mesuré et le rythme libre) aux mesures de notre musique moderne:



ainsi les écrit le plain-chant, ainsi ils existent en musique, avec la barre de mesure en plus :



mais ce n'est pas la barre qui crée la mesure, elle n'en est que la représentation visuelle et graphique, et nous pouvons constater que le premier temps de la mesure a la même place et la même fonction que le temps ictique dans le rythme grégorien. — Redisons ici que l'expression « temps frappé » qui sert à désigner le premier temps de la mesure, et le mot ictus qui en est l'équivalent latin, n'indiquent pas ici un temps nécessairement fort, et il y aurait des réserves à faire sur le choix de ces termes. Pas plus que le temps ictique, en effet, le premier temps de la mesure, en musique, ne doit être nécessairement renforcé. « Ce n'est pas (l'ictus) le temps fort, dont il diffère autant que le pouls à l'état normal diffère du sursaut éprouvé par le cœur sous le coup d'une vive émotion ». D. Ould. Revue grégorienne. Nov.-Déc. 1912, p. 187. « La coïncidence du rythme et de la mesure est un cas tout à fait particulier qu'on a malencontreusement voulu généraliser en propageant cette erreur que « le premier temps de la mesure est toujours fort. » D'Indy, op. cit., Tome 1, p. 27.

à discerner les temps ictiques. Voici les règles qui servent à acquérir cette connaissance.

103. — Elles sont d'ailleurs exposées dans la Préface du *Paroissien romain* extrait de l'Édition Vaticane, aux pages XI et XII; nous allons lire ensemble ces pages en y ajoutant quelques précisions.

4. — Règles pour discerner les notes ictiques.

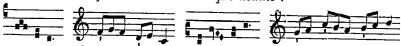
104. — Deux principes généraux et fort importants. Il nous est rappelé: 1° «qu'un appui rythmique se présente nécessairement de deux en deux ou de trois en trois temps simples dans le cours d'une mélodie. » Nous l'avons dit: après deux ou trois temps simples, au plus, un repos est nécessaire (n° 87); 2° que «deux appuis rythmiques de suite sont impossibles »: deux notes consécutives ne peuvent donc pas porter l'ictus l'une et l'autre, à moins que la première de ces notes n'ait sa valeur doublée:

105. — Règles. Sont marqués de l'appui rythmique ou ictus: 1° toute note longue 1, soit que cette note ait sa valeur doublée par un point-mora (ce qui est représenté en notation musicale par une noire), — soit qu'elle soit précédée ou suivie d'une autre note réunie à elle en forme de pressus (infra n° 106), — soit encore qu'elle soit suivie d'un oriscus ou de toute autre sorte de note dont la valeur s'ajoute à la sienne propre et la double:



La note dont la valeur, sans être doublée, est allongée par l'épisème horizontal porte ordinairement (il y a quelques exceptions : ex. : l'alleluia. V. Ego sum pastor bonus, du Ile Dimanche après Pâques) l'ictus rythmique. La note qui précède le quilisma porte également (et pour la même raison) l'ictus à peu près 2 sans exception.

106. — 2º La première note de chaque neume :



Il y a deux exceptions à cette règle :

a) Quand la dernière note d'un neume s'unit en forme de pressus à la première note du neume suivant. Le pressus étant assimilé à une note doublée, c'est nécessairement toujours la première des

² V. cependant une exception: l'ant. *Jucundare*, du 1^{et} Dimanche de l'Avent. V. *infra*, Chap. IX, p. 167.

deux notes qui le forment qui porte ictus (et non la deuxième qui, quoique note initiale de groupe, n'est pas articulée). Dans cet

exemple, donc, Ky-ri-e l'ictus qui, suivant la règle qui vient

d'être énoncée, devrait se trouver sur la première note du climacus est reporté, par exception, sur la note précédente, seconde note du

podatus, de la façon suivante : Ky- ri- e

b) le salicus, qu'il ne faut pas confondre avec le scandicus. Dans le scandicus, en effet, c'est, selon la règle générale, la première note qui est affectée de l'ictus; dans le salicus 1^{re} forme, c'est la

deuxième note: ; c'est ce qu'indique, dans la notation grégorienne, l'espace blanc disposé entre la première note et la seconde. La première appartient au groupe rythmique précédent.

107. — 3º la virga culminante des neumes. C'est-à-dire la note caudée qui est la plus élevée parmi les notes du groupe neumatique. (On sait en effet que la notation neumatique se sert ordinairement de la virga pour noter les sons élevés, et du simple punctum pour les sons graves).

108. — 4º toutes les notes affectées de l'épisème vertical. Il ne faut pas confondre cet épisème, qui sert à indiquer les subdivisions du rythme et à signaler les notes ictiques, avec l'épisème horizontal dont il a été plusieurs fois question (nos 94, note du no 106, etc.) L'épisème se place tantôt au dessus et tantôt au dessous de la note; il est souvent employé pour indiquer, dans les neumes de plus de trois notes quelle est, après la note initiale, celle qui porte l'ictus. (ex. : scandicus, climacus de quatre, cinq notes, etc...)

109. — Toute note marquée de l'épisème vertical est une note ictique : il n'y a aucune exception à cette règle. Si donc une note marquée de cet épisème se trouve immédiatement suivie ou précédée d'une autre note de valeur simple qui, d'après les règles précédentes, devrait être affectée de l'ictus rythmique (note initiale de neume, virga culminante, etc.), c'est cette dernière qui (deux ictus de suite

¹ En vertu du principe : C'est au repos (temps ictique) que revient la longueur. (supra, n° 86).

² Celle-ci porte d'ailleurs l'épisème vertical. — Sur les deux formes du salicus consulter le *Nombre musical grégorien*, Tome I, Deuxième Partie, Chap. XI, nº 510.

étant impossibles) ne doit pas être ictique car « l'épisème, en cas de conflit, l'emporte toujours sur toutes les autres indications ictiques. » 1

110. — Les distrophas ou tristrophas, comme les autres formules neumatiques, portent l'ictus sur leur première note. S'il y a exception, l'épisème nous en avertit.

111. — Aucune note dans le rythme ne peut rester isolée, à moins qu'elle ne soit doublée (au quel cas elle peut suffire à constituer une mesure binaire). Toute note simple isolée entre deux groupes rythmiques doit donc être rattachée au groupe précédent.

Exemple: ; ici, le do isolé entre la clivis et le torculus devra être rattaché au groupe précédent (formé par la clivis), ce

qui constituera un groupe ternaire: ; si le secon

do était doublé, le rythme serait le suivant : .

Autre ex. pris dans la même pièce (Introït Puer natus est, de la

Messe du Jour de Noël): ; ici, le do devra également être rattaché au groupe précédent; nous mettrons donc un ictus sur la troisième note de ce groupe (torculus), et nous obtien-

drons le rythme suivant : , dans lequel la deuxième note du torculus forme avec la note isolée un groupe binaire. C'est ainsi qu'il faut rythmer chaque fois qu'un temps simple se trouve entre la dernière note d'un groupe ternaire et une note portant l'ictus.

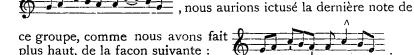
112. — De même, si, dans un neume (ex. : le salicus), la deuxième note se trouve, par exception à la règle du n° 106, affectée de l'ictus rythmique, la première (à moins qu'elle ne soit doublée), ne pouvant plus porter l'ictus, 2 devra être rattachée au groupe précédent.

² V. supra, n° 104. — Inversement, si la note simple finale d'un neume porte l'ictus rythmique, la note initiale du groupe suivant ne peut porter l'ictus dans aucun cas, deux ictus de suite étant impossibles; il est reporté dans ce cas sur l'une des deux notes qui suivent cette note initiale. (Nombre Musical, p. 237, n° 264.)



C'est ainsi que dans l'ex. donné plus haut la seconde note du podatus (do) portant l'ictus, la première note de ce neume doit être reportée sur le groupe rythmique précédent, qui a son ictus sur la virga ut, et qui devient de ce fait un groupe ternaire :

113. — Si le groupe précédent avait été déjà un groupe ternaire



114. — Anacrouse. — Si un morceau commence par une note de valeur simple immédiatement suivie d'une note ictique, cette première note ne pouvant pas porter d'ictus (car elle est au levé du rythme, à l'arsis), forme ce qu'on appelle une anacrouse. Ainsi en est il en musique quand un morceau commence par une mesure

incomplète ; on suppose, avant cette note, les silences nécessaires pour complèter cette première mesure :

115. — Les Barres. — Les Barres excercent-elles une influence sur le rythme? Seule la grande barre (v. Préface du *Paroissien*, p. x) vaut un temps de silence, égal à un temps simple de la mélodie (et représenté en notation musicale par le demi-soupir : *). Le

mais il serait inutile d'écrire ces silences.

temps de repos se place avant la barre :

mais si, après la grande barre, la mélodie continue par une note anacrousique, — c'est-à-dire si la note qui suit la grande barre est une note de valeur simple immédiatement suivie d'une note ictique (n° 114), — le ½ soupir est placé après la barre, afin de compléter le groupe rythmique dont cette note anacrousique forme

le second temps :

116. — Les ½ barres (ou moyennes barres) et les ¼ de barres (ou petites barres) n'ont aucun rapport avec les subdivisions du

¹ D. Mocquereau. Le Nombre musical grégorien. p. 236, nº 263.

rythme déterminées par la place des ictus, car elles ne représentent aucun temps de silence, aucun arrêt dans la marche du mouvement. Aussi un groupe rythmique peut-il enjamber sur ces sortes de barres :



117. — On peut comparer les différentes barres, dans le texte mélodique, à des signes de ponctuation : la grande barre marque la fin de la phrase et équivaut au point dans le texte littéraire, la moyenne barre marque la fin du membre de phrase et équivaut au point-virgule, la petite barre marque la fin de l'incise et équivaut à la simple virgule.

CHAPITRE SIXIÈME.

Du Rythme dans l'Accompagnement.

118. — Changera-t-on d'accord sur n'importe laquelle des notes de la mélodie? Non; mais le rythme du chant peut seul nous indiquer quelles sont les notes auxquelles ce changement d'accord convient.

1. — Exposition de la règle.

119. — Voici la règle. Les changements d'accord doivent toujours coincider avec les notes de la mélodie qui sont affectées de l'ictus ryhmique:



120. — Ainsi, ils sont placés sur ces temps de repos dont le retour harmonieusement ordonné jalonne la marche du mouvement, en en ordonnant les pas.

121. — Cette règle ne doit pas nous surprendre : elle est la même en musique, où personne ne s'en trouve choqué. Il n'y a que deux façons de placer les accords : 1º placer un accord sur le temps levé du rythme et un autre sur le temps frappé; c'est ce qu'on faisait avec les éditions anciennes de plain-chant, quand on harmonisait note

contre note, comme pour des chorals : mais cette façon de rythmer, ou plutôt de ne pas rythmer l'accompagnement ne saurait convenir à l'allure souple et dégagée des cantilènes grégoriennes, qu'elle alourdirait d'une façon insupportable, — ou 2º placer un seul accord dans chaque « pas » du rythme, et cet accord convient au temps posé, à l'ictus. Placé au temps levé, et prolongé sur le temps posé, la thésis, le temps ictique suivant, l'accord formerait une harmonie syncopée, tout comme l'accord qu'on attaquerait, en musique, ¹ au dernier temps d'une mesure et qu'on prolongerait sur le premier temps de la mesure suivante. 2 Or l'harmonie syncopée

¹ Précisons : l'harmonie syncopée, en musique, est défendue en principe et à l'école; elle s'emploie, comme la syncope mélodique, dans des cas particuliers et pour obtenir des effets déterminés. Mais le chant grégorien exclut absolument toute syncope de sa mélodie, et donc nécessairement de son accompagnement.

² Ici encore, ne pas confondre rythme avec dynamie. «L'ictus, dit Dom Mocquereau, correspond au temps frappé de la musique moderne ». (Nombre musical, p. 49, note 2). Le premier temps de la mesure, en musique, n'est pas plus nécessairement fort que l'ictus du chant grégorien. L'ictus, à son tour, n'est pas plus nécessairement faible que le premier temps de la mesure nécessairement fort. Le premier temps de la mesure en musique moderne, l'ictus en chant grégorien, ont une même nature et une même fonction; cette fonction est purement rythmique et consiste uniquement en ceci : ordonner le mouvement, la marche de la mélodie, en la jalonnant, en la ponctuant. C'est cette ponctuation rythmique que soulignent les changements d'accord. Ils n'empêchent pas la dynamie de s'exercer; ils sont, comme le rythme aux pas duquel ils s'attachent, d'ordre purement cinématique, d'ordre de mouvement, d'ordre distributif, « ... le changement d'harmonie n'est pas plus nécessairement l'indice d'un accent que la barre de mesure : il marque seulement que l'on a passé d'un groupe rythmique à un autre groupe, dont le levé peut-être accentué tout aussi bien que le frappé ». I. Laloy, Revue musicale, Octobre 1903, cité par la Paléographie musicale, Octobre 1903, p. 157. « Les accords, conclurons-nous avec M. Laloy, doivent venir doucement se glisser sous les temps frappés : ils sont comme les piliers de ces gracieuses arcades », id., id. —

«Si e già detto che l'appogio ritmico ha importanza preponderante nel

movimento e quindi nella battuta.

« E dunque ben naturale ch' esso attiri tutto verso di sè; che con lui, che su di lui, si mettano in risalto tutti i caratteri dei suoni, tutti i coefficienti del ritmo ». G. Bas Trattato di forma musicale, Parte I, p. 36. — Cela ne s'appliquerait-il pas aussi aux changements d'accords? Sans doute le changement d'accord n'est pas nécessaire à la formation du rythme, pas plus que les autres « caratteri dei suoni » dont M. Bas dit très justement : « Ordini di cui nessuno, — il s'agit des quatre « ordres » énumérés par Dom Mocquereau (Nombre musical, Tome I, p. 28) de «phénomèmes qui accompagnent le son»: 1° l'ordre quantitatif, 2º l'ordre dynamique, 3º l'ordre mélodique, 4º l'ordre phonétique; - e indispensabile al ritmo, ma che contribuiscono tutti all'esistenza ed alla percezione del ritmo, e per cio sono detti suoi coefficienti ». id. id... p. 35. — Cependant si la force, l'élévation et le timbre peuvent affecter indifféremment l'un ou l'autre des éléments du rythme sans rien changer à l'ordonnance de celui-ci, le changement d'accord, comme la prolongation de durée, ne peut-être placé sur un autre temps que le temps de repos, sous peine de causer dans le rythme une véritable perturbation.

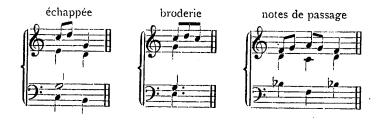
est défendue en musique; pourquoi voudrait-on la pratiquer dans le chant grégorien?

122. — Les notes du rythme qui ne sont pas ictiques ne doivent donc jamais porter ce changement d'accord; elles doivent :

1° ou faire partie de l'harmonie exprimée sur la note ictique précédente :



2º ou être traitées comme notes étrangères (Première Partie, Chap. VII) à l'harmonie :



123. — Car si le changement d'harmonie convient aux notes ictiques, les changements de position 2 d'un même accord conviennent très bien aux temps faibles, ainsi que les notes de passage, broderies, anticipations, échappées, etc. soit qu'on les emploie, comme dans les exemples précédents, dans la ligne du chant, soit qu'on les emploie dans les parties intermédiaires.

124. — Mais il est bon d'éviter, d'une manière générale, que la note de basse soit déplacée sur un temps autre que le temps ictique; 3 les changements de position et les notes étrangères sont donc permis à la Basse, mais il est meilleur qu'ils se produisent sur la note qui est affectée de l'ictus.

² V. supra. Première Partie, Chap. II, Article 2.

125. — Ajoutons que, comme on le verra dans les exemples suivants, la note ictique peut aussi être traitée en apoggiature :



126. — Toutefois, il n'est pas nécessaire de changer d'accord à chaque note ictique. Au contraire, de si fréquents changements d'harmonie alourdiraient beaucoup la marche de la mélodie grégorienne, et il est bon de rechercher les harmonies qui peuvent accompagner deux et même plusieurs groupes rythmiques consécutifs, à condition que, chaque fois qu'il y a un changement d'accord, ce changement se produise avec une note du chant portant l'ictus.

127. — Nous allons envisager d'abord l'harmonisation du groupe rythmique isolé, et donner quelques exemples. Nous examinerons ensuite d'autres exemples dans lesquels deux ou plusieurs groupes passeront sur une même harmonie.

2. — Application de la règle.

128. — Après avoir remarqué toutes les notes ictiques du morceau que l'on veut accompagner, il faut donc considérer les groupes de notes formés de l'une à l'autre de ces notes ictiques et, pour chacun de ses groupes, rechercher l'accord qui, placé sur sa note initiale, — la note ictique elle-même, — harmonise le mieux les deux ou trois notes qui le composent. Exemples

; ici, les notes formant le groupe peuvent appartenir à un même accord; nous ferons donc cet accord tout simplement, en employant dans les parties intermédiaires, s'il y a lieu, quelques changements de position ou échanges de notes :





¹ Cf. par ex., Durand, Cours complet d'Harmonie. Première Partie, nos 311-312.

³ Ces mouvements de la Basse au temps faible même pour de simples modifications d'une même harmonie, donnent toujours au rythme une apparence de précipitation et d'instabilité.

; groupes ternaires, dont la seconde note est une broderie. Choisir donc une harmonie qui accompagne la première et troisième note :





la 2e note de ces groupes est une note

de passage. Ici encore, il faudra donc un accord qui harmonise les première et troisième notes :

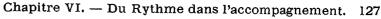






si nous mettons, dans ces

exemples, un accord qui harmonise la première note, les deux autres notes ne pourront à aucun titre coïncider l'une et l'autre avec ces accords. Nous allons donc traiter la première note en apoggiature et les deux autres en notes réelles :





dans ces exemples nous pouvons traiter la première note en apoggiature irrégulière : 2



pour trouver l'harmonie qui convient à ce simple groupe de deux notes, à moins de l'accompagner ainsi :

il faut connaître le groupe suivant; si, en effet, nous avons comme première note de ce groupe un si : , le la est une note de passage, et nous pourrons harmoniser le sol avec un accord de sol,

¹ Dans cet ex. B, la première et la troisième note sont harmonisées, la première par un accord de sixte, la troisième par un accord fondamental. C'est un vrai changement d'harmonie, lequel est permis à la condition que la Basse et. autant que possible, les parties intermédiaires elles-mêmes ne soient pas changées ni déplacées; il est assimilé aux changements d'harmonie produits par une note de passage.



Il n'est pas mauvais, chaque fois que la possibilité nous en est offerte, d'harmoniser ainsi effectivement deux notes d'un même groupe.

² V. supra. Première Partie, Chap. VIII, nº 158,

La broderie du si au ténor accompagne celle du ré au chant. — Elle a pour but d'éviter la dureté que produirait le do du chant passant sur un si naturel tenu dans la partie de ténor.

² Remarquer, aux exemples B et C de ce paragraphe, l'emploi des notes de passage simultanées (Première Partie, nºs 130-131), et, à l'exemple D, la simultanéité de la broderie au ténor et de la note de passage du chant. (Première Partie, nº 130).

3. — De l'anacrouse.

131. — Si au début d'une phrase ou d'un morceau se trouve une note anacrousique (il ne peut y avoir d'anacrouse qu'au début du morceau ou au commencement d'une nouvelle phrase, après une grande barre, v. Deuxième Partie, nos 114-116), l'accord doit être placé: a) ou avant la note anacrousique; il coïncide alors avec le demi-soupir qui, au chant, se place toujours i devant cette note:



b) ou après la note anacrousique, sur la deuxième note de la phrase, laquelle porte l'ictus rythmique:



132. — Dans aucun cas, l'accord ne doit être attaqué avec la note d'anacrouse:



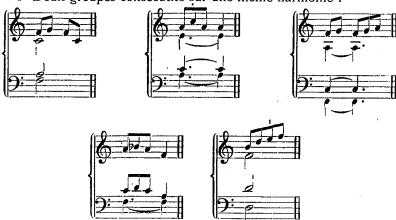
r Ce demi-soupir n'est pas dans la notation grégorienne. Mais on doit le supposer dans l'exécution. Dans les transcriptions de chants liturgiques en notation musicale moderne, il est placé avant l'anacrouse, quand celle-ci se produit au début d'une phrase et dans le cours d'un morceau. S'il y a une anacrouse au début d'un morceau, le demi-soupir est ordinairement sous-entendu. Dans les deux cas, cependant, il faut tenir compte de ce demi-soupir pour l'analyse rythmique du morceau, dans l'exécution et dans l'accompagnement.

de do ou de mi, si le groupe suivant commence par un la . , , le premier la pourra être considéré comme une anticipation du

second. Dans le cas suivant : , le la sera une broderie du sol, etc. Il est donc souvent nécessaire, pour accompagner un groupe rythmique, de tenir compte des groupes précédent et suivant.

129. — Voici des exemples de deux ou plusieurs groupes successifs passant sur une même harmonie :

1º Deux groupes consécutifs sur une même harmonie :



2º plusieurs groupes consécutifs sur une même harmonie : a) sans mouvements dans les parties intermédiaires :



b) avec mouvements dans les parties intermédiaires :



133. — Dans le cas où il y aurait de très grandes difficultés à trouver un accord qui puisse harmoniser toutes les notes d'un groupe et s'enchaîner correctement avec les accords précédent et suivant, il serait permis, à titre tout à fait exceptionnel, de frapper un nouvel accord sur la dernière note (temps arsique) de ce groupe, mais à condition de changer à nouveau l'harmonie sur la note suivante (note ictique), afin de ne pas faire une harmonie syncopée :



Complément de l'étude du rythme.

134. — On donne le nom d'analyse rythmique élémentaire à celle que nous avons appris à faire au chap. précédent, et qui nous permet de discerner, parmi les temps simples de la mélodie, ceux qui sont affectés de l'ictus rythmique. Cette analyse nous met en présence de l'action que le rythme exerce sur les temps simples. Action qui est synthétique : elle ordonne les temps simples en groupes rythmiques. Ces groupes rythmiques, une action plus vaste du rythme s'exerce aussi sur eux : chacun d'eux forme un temps composé; ces temps composés sont rythmés, c'est-à-dire répartis en arsis et thésis, et c'est par cette nouvelle forme de son action que le rythme va les prendre et, à leur tour, les ordonner dans leur mouvement, comme les temps simples l'avaient été dans le leur.

135. — La connaissance de l'analyse rythmique élémentaire peut suffire pour accompagner le chant grégorien; et l'accompagnateur est parfaitement correct qui, après avoir soumis à cette analyse le morceau qu'il doit jouer, évite soigneusement de placer des changements d'accords sur des notes qui ne seraient pas ictiques. Cependant, l'accompagnateur aura profit à pénétrer plus complètement la théorie rythmique du chant grégorien, et à acquérir une solide connaissance et une suffisante expérience de cette théorie. Cette étude devra être poursuivie à la lumière des ouvrages techniques et avec l'aide incessante de la réflexion, de l'observation et de l'expérience personnelle. Plus l'organiste aura

profondément pénétré dans la connaissance de la structure rythmique des mélodies, plus son accompagnement sera souple, vivant et fidèle.

Plus aussi il se sera mis en état d'apprécier les grandes lignes, les larges envolées rythmiques de la mélodie, leur harmonieuse amplitude, plus il se convaincra de l'importance de la conclusion suivante.

136. — Il faut traiter les mélodies grégoriennes avec une infinie délicatesse, et éviter surtout de les alourdir et de les surcharger. Changer d'accord sur chaque ictus ne contredit en rien la réalité au rythme dans lequel les ictus ne cessent jamais d'exister nécessairement et d'exercer leur indispensable action. I Mais combien cette façon de rythmer l'accompagnement alourdirait encore, retiendrait l'essor, paralyserait la marche souple et, — on l'a dit très souvent, comme aérienne de la mélodie! Et combien il est préférable de procéder par harmonies larges 2, afin de laisser aux grandes lignes du chant toute leur liberté de mouvement, toute leur expression et toute leur grâce! 3

² Cf. F Boulfard, Etude sur la rythmique du chant grégorien, dans la Petite Maîtrise, et notamment dans les numéros d'Avril, Juin et Septembre 1919. V. aussi l'article publié par la Revue Grégorienne, nº de Septembre-Octobre 1922, sur le Rythme des temps composés.

2 (Dans l'harmonie grégorienne, si l'on peut ainsi parler, qui dispose de moyens peu nombreux et sans grande connexion logique entre eux, est-il possible de ne pas retomber trop souvent sur les mêmes accords? Est-il possible d'obtenir une variété réelle et satisfaisante? » G. Bas. Revue Grégorienne Septembre 1911. p. 116. — Faisons peu d'accords, ne cherchons pas à changer très souvent nos harmonies; ainsi « la pauvreté des moyens dont on dispose peut être suffisamment voilée, on peut la comparer à la pauvreté de celui qui, possédant peu, dépense également peu. Au contraire, quiconque veut, malgré sa pauvreté, vivre largement, ne tarde pas à manifester son indigence. » Bas, id. id. - Ne nous laissons pas aller à mettre tous les accords qui, à chaque pas de la mélodie, se présentent à nous, et qui, pris séparément, seraient d'un heureux effet. Considérons surtout l'ensemble, les grandes lignes de la mélodie, et concevons une harmonisation large, accompagnant plusieurs notes, des fragments même importants de la phrase sur un même accord. Soyons modestes; ne cherchons pas à manifester dans une pièce toute notre science harmonique ou toutes nos idées. L'accompagnateur n'a pas d'autre rôle que de réaliser, pour soutenir les voix, les harmonies que l'esprit conçoit, et pour ainsi dire, entend au-dessous de la mélodie chantée. Cf. Bas. Méthode d'accompagnement, loc. cit., p. 11, et Proprium de Tempore, Desclée, 1921, Préface.

3 La connaissance complète de la théorie du rythme permettra à l'accompagnateur de discerner, parmi les notes ictiques, quelles sont celles auxquelles le changement d'accord, qui peut coincider avec toute note affectée de l'ictus, convient cependant de préférence. Cf. par ex. les conseils suggérés par Dom Ould, dans la Revue Grégorienne de Janvier-Février 1913, p. 23, au sujet de la place à donner aux changements d'accord avant, pendant et après la mora vocis. -Le choix des harmonies peut aussi, dans une certaine mesure et en quelques cas, dépendre de la valeur rythmique relative des temps porteurs de l'ictus; l'accompagnateur qui sait s'élever au dessus de l'analyse rythmique élémentaire

Cf. notamment les ouvrages déjà cités : Le Nombre musical grégorien, de Dom Mocquereau, et la Méthode complète de chant grégorien de Dom Suñol.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Réalisation

et Exécution de l'accompagnement.

137. — Nous réunissons dans ce dernier chapitre quelques notions complémentaires qui ont pour but d'achever l'application au chant grégorien des principes d'harmonie enseignés dans notre Première Partie.

Ces notions seront groupées en deux paragraphes.

1. — Réalisation de l'accompagnement.

- 138. La première qualité de l'accompagnement du chant liturgique, c'est d'être harmoniquement correct.
- 139. Tout ce qui est défendu en musique est défendu aussi dans l'accompagnement du plain-chant : 5^{tes}, 8^{ves}, unissons consécutifs ou directs, fausses relations, etc.
- 140. Pour les quintes et les octaves consécutives, il y a lieu d'ajouter les précisions suivantes :
- 1° elles sont toujours défendues quand elles se suivent immédiatement :



tiendra compte de cette dépendance. « Le choix des accords correspondant, pour ce système d'harmonisation rythmique, aux ictus principaux et secondaires, ne peut être déterminé par une régle absolue. On conseille d'appliquer aux temps forts principaux l'accord tonal sous la forme d'accord parfait non renversé. Par contre, les renversements s'effectueraient sur les ictus secondaires, et les autres artifices harmoniques accompagneraient ces mêmes temps secondaires ou encore les notes de passage ». Dom Parisot, L'accompagnement modal du Chant grégorien, Paris, Librairie de l'Art catholique, 1914, p. 17.

2° elles sont défendues aussi quand l'une d'elles se produit sur une note ictique et l'autre sur la note ictique la plus rapprochée :



3° elles sont également défendues quand l'une d'elles est placée sur un temps non ictique et l'autre sur le temps ictique le plus voisin (même si ces deux 5^{tes} ou ces deux 8^{ves} ne se suivent pas immédiatement):



4° on les tolère généralement (et surtout les *quintes* consécutives) sur deux temps faibles séparés par une note ictique :



5° enfin on peut se permettre deux 5^{tes} ou deux 8^{ves} placées l'une et l'autre sur un temps ictique, mais entre lesquelles se trouve une mesure (= un groupe rythmique) entière, alors même qu'elles ne seraient séparées l'une de l'autre par aucun changement d'harmonie.



- 141. Il faut éviter aussi que ne se produisent entre deux parties voisines des frottements de seconde mineure (Ex.: Première Partie, n° 128). ¹
- 142. Cependant un frottement de ce genre produit par une anticipation pourrait être admissible :



143. — Pour éviter qu'une apoggiature ou une broderie ne produise un frottement de seconde mineure, ou de 9º mineure, il est souvent très expédient de doubler cette apoggiature ou cette broderie à distance de tierce dans une autre partie, comme cela ressort de l'ex. D au 2º du nº 128 (Deuxième Partie), et de l'ex. suivant :



• 144. — Il faut en général éviter l'intervalle de triton entre l'une des parties supérieures (et surtout le chant) et la basse. Cet intervalle est particulièrement malsonnant s'il est produit par une note de passage au chant :



si cependant la note de passage du chant qui forme intervalle de

triton avec la basse est placée entre deux accords différents, le rapport entre les deux notes est moins désagréable :



145. — L'intervalle de triton entre chant et basse est permis s'il est formé avec une apoggiature au chant :



il est parfois tolérable quand il est formé avec une broderie



cependant mieux vaut, même s'il est ainsi produit, l'éviter.

146. — Pour éviter l'intervalle de Triton entre la Basse et une des parties intermédiaires, il est parfois possible de mettre à cette partie intermédiaire un si þ (si le morceau est joué au ton naturel), ou une altération accidentelle qui corresponde au si þ dans le même chant non transposé (si le morceau a été transposé). v. Deuxième Partie, Chap. III, nº 40.



¹ Rappelons qu'il faut éviter les notes de passage formant intervalle de 9^e mineure ou de 7^e majeure avec la Basse (Première Partie, n° 119); sauf quelques exceptions que seuls le goût et l'habitude peuvent apprendre à discerner.

Il suffit pour celà qu'il n'y ait pas de si naturel trop rapproché dans la mélodie.

- 147. Quant à la fausse relation de triton proprement dite entre deux accords voisins, il suffit de renvoyer aux règles des nºs 104 à 109 de la Première Partie.
- 148. L'échange fait entre deux notes à distance de tierce, avec notes de passage pratiquées simultanément, produit, au moment où sont entendues ces notes de passage, un effet très creux:



un accord de quarte et sixte (permis au temps faible : v. Deuxième Partie, Chap. III, nº 52) est d'un effet bien plus satisfaisant :



- 149. La marche des parties doit être calme dans l'accompagnement des mélodies grégoriennes. Aucun mouvement mélodique ne doit être fait sans raison : le chant est souverain. Par luimême, l'accompagnement n'est rien; il est « servant », la mélodie est « reine ». D'où deux conclusions pratiques.
- 150. 1º Ne donner à l'accompagnement aucun caractère « concertant », et, pour cela, s'y interdire les imitations, contrepoints, contre-chants, etc... Éviter aussi, dans l'accompagnement, des silences, 2 plus ou moins longs, au cours de la mélodie, suivis de

¹ € Il doit s'exprimer, dit encore M. Bas en parlant de l'accompagnement du chant grégorien, comme le fait un inférieur amené à devoir parler tandis qu'à ses côtés agit un personnage de beaucoup plus haute importance. » Préface du Proprium de Tempore, Desclée et Cie, 1921.

² A l'exception, naturellement, des silences nécessaires pour traduire le rythme de la phrase grégorienne (demi-soupir à chaque grande barre), et de ceux que peut nécessiter l'anacrouse. V. au chap. précédent, les exemples du nº 131.

« rentrées », ce qui contribue à donner à cet acccompagnement un caractère indépendant auquel il n'a pas droit. 1

- 151. 2º La mélodie doit toujours être placée à la partie supérieure, les autres parties harmoniques étant purement accompagnantes. Il y a donc lieu de bannir les « faux-bourdons » désuets qui consistent à faire entendre des tierces ou des sixtes, exécutées par l'orgue, au dessus de la note du chant.
- 152. Si on accompagne des chanteurs exercés, cependant, il est bon de ne pas « doubler » le chant, c'est-à-dire de ne pas jouer les notes de la mélodie en même temps qu'elles sont chantées, mais de donner seulement à cette mélodie « un fond harmonique calme et sobre qui lui permette de se développer librement ». 2

Pour l'emploi du trio et du quatuor dans l'accompagnement, v. supra, Deuxième Partie, Chap. III, p. 97, note 1.

2. - Exécution de l'accompagnement.

- 153. L'accompagnement devra être exécuté simplement, s'adapter avec exactitude et avec souplesse au mouvement du chant, enfin, avoir toujours une marche « liée et grave ».3
- 154. Il ne devra pas être exécuté trop fort. L'intensité doit dépendre, naturellement, de l'amplitude du vaisseau, du nombre et de la qualité des voix qui chantent, de la nature du morceau, du « moment » de la cérémonie, etc... — S'inspirer toujours de ce principe : le rôle de l'accompagnateur est de sontenir, et non de couvrir les voix. Cependant, quand il s'agit d'accompagner un Magnificat ou un Te Deum chanté par toute une foule, pourquoi ne pas employer les jeux d'anches?
- 155. Ainsi en est-il pour le nombre des accords. Plus le chant est exécuté par des voix nombreuses, et plus, par conséquent, le mouvement est lent et la force de l'orgue est grande, plus il y a lieu d'employer de fréquents changements d'accord (sans se départir des règles des nos 119 et suivants de la Deuxième Partie), réservant pour les chants exécutés par la Schola ou par quelques chanteurs seulement un accompagnement aux harmonies plus larges et d'une plus discrète intensité.

² Livre d'orgue des Bénédictins de Solesmes, Préface.

Inutile de dire qu'il faut bannir rigoureusement les roulades, trilles, arpèges et toutes liaisons mélodiques qui non seulement fausseraient le caractère propre de l'accompagnement du chant liturgique, mais encore y introduiraient le mauvais goût.

³ Règlement de la Sacrée Congrégation des Rites. Art. IV, 1894. — Cf. Parisot, L'accompagnement modal du Chant grégorien, p. 40.

CHAPITRE HUITIÈME.

Du rôle de l'accompagnateur et de sa formation.

156. — Il nous reste à dire les raisons qui font aujourd'hui de l'accompagnement du chant grégorien, presque partout, une nécessité, - à désigner quelques cas dans lesquels il serait désirable cependant que cet accompagnement se tût, — enfin à proposer à l'élève-accompagnateur une méthode de travail par laquelle il pourra acquérir assez rapidement cette formation complète qui lui est indispensable s'il veut s'acquitter dignement de sa fonction.

1. - Le Plain-Chant doit-il être accompagné?

- 157. On a dit parfois : Puisque l'accompagnement du plainchant est aujourd'hui difficile à établir en théorie, et que la tradition nous enseigne qu'il n'existait pas à l'âge d'or de l'art grégorien, pourquoi ne pas le supprimer complètement?
- 158. Les Bénédictins, dans la préface du Livre d'Orgue qu'ils publièrent en 1898, écrivaient que l'accompagnement des mélodies grégoriennes est « un anachronisme, un hors-d'œuvre et un danger». Au point de vue historique, comme au point de vue d'une étude esthétique intrinsèque des mélodies, l'accompagnement devrait être proscrit; il est une surcharge, un lourd manteau dans lequel la mélodie grégorienne est suffoquée, engoncée, et qui paralyse sa marche dégagée et souple; il est un danger, parce qu'il risque de dénaturer le caractère modal des chants sacrés, s'il est manié par des mains inhabiles ou mal averties qui y introduisent des harmonies et des agrégations trop modernes. Ajoutez au chant grégorien l'accompagnement, écrivait M. A. Lhoumeau en 1898 dans la Tribune de Saint-Gervais: « ce n'est plus cette frêle et naïve mélodie qui, même à ses moments de solennité et de haute expression, garde toujours une simplicité charmante; c'est un personnage sous un vêtement d'emprunt, qui est souvent un anachronisme, une mélodie gênée par une parure qui n'est assortie ni à sa taille ni à sa condition. »
- 159. Tels sont les arguments qui militent contre l'usage de l'accompagnement. Ils sont d'ordre historique et esthétique. Sans doute, nos oreilles modernes seraient décues par l'exécution sans accompagnement : le chant paraîtrait grêle, pauvre et incomplet. Cela, toutefois, ne serait pas une raison suffisante pour établir que

l'accompagnement soit nécessaire : n'a-t-on pas fait les mêmes objections à l'exécution des chefs d'œuvres de la polyphonie a capella? Nous nous sommes bien gardés de conclure de ces critiques qu'il faudrait désormais accompagner les messes de Palestrina ou les motets de Josquin des Prés et nous avons eu raison. — Mais, pourrait-on reprendre, les œuvres polyphoniques portent leur harmonie en elles-mêmes, tandis que le plain-chant, n'étant qu'une mélodie, a besoin d'être revêtu de l'harmonie fournie par l'orgue. - Erreur; le caractère monodique est le caractère propre de la cantilène sacrée : mélodie pure, elle est complète en elle-même, et n'a besoin d'aucune addition pour être achevée.

160. — Ces objections d'ailleurs ne méritent pas qu'on s'y arrête. Cependant, aux considérations très justes qui déposent en faveur de l'exécution du chant sans accompagnement, il faut opposer des raisons d'ordre pratique qui ont aussi leur valeur.



161. — La première nécessité est de rendre le chant exécutable, car, c'est l'évidence même, il est fait pour un usage habituel et fréquent, et non pour des exécutions rares et espacées. Or, vu l'état actuel de nos possibilités dans le domaine vocal, le chant sans accompagnement, dans la plupart des cas, serait d'une réalisation difficile. Les voix tiendraient péniblement la justesse, le rythme s'émietterait, le mouvement perdrait de son unité, soit parce qu'il serait précipité, soit, dans d'autres cas, parce que des arrêts trop fréquents ou trop prolongés en briseraient l'ordonnance. L'exécution du chant grégorien deviendrait de ce fait plus difficile, et ainsi s'accréditerait cette dangereuse légende qui a fait déjà trop de dupes, et d'après laquelle le chant liturgique est une chose si compliquée et si délicate qu'on ne pourra jamais l'exécuter qu'aux prix d'études transcendantes et avec des éléments exceptionnellement préparés.

162. — Pour ne pas compromettre la bonne exécution du chant grégorien, accompagnons-le. C'est aussi l'opinion de D. Kienle, qui dit qu' « il n'y a pas lieu de se passer de l'accompagnement de l'orgue. » 1

2. — Quelques prescriptions liturgiques au sujet de l'accompagnement.

163. - Toutefois, il est bon de ne pas renoncer entièrement et pour toujours à l'exécution du plain-chant sans accompagnement. A une schola ou un chœur de chantres bien exercés, on peut

¹ Théorie et pratique du Chant grégorien, traduction de Dom Janssens, Desclée, 1895.

THE PROPERTY OF THE PROPERTY O

demander de chanter quelques pièces sans accompagnement. Dans certaines communautés, on a conservé l'habitude de chanter sans accompagnement les offices de l'Avent, du Carême, ainsi que l'Office et la Messe des Morts.

164. — Cet usage est conforme aux rubriques, ainsi que nous le rappelle un document de la Sacrée Congrégation des Rites en date du 11 Mai 1011, et dont nous rappelons le texte.

Les deux questions suivantes avaient été posées à la S. Congrégation: « I. L'usage actuel d'accompagner le chant grégorien peut-il être maintenu? II. Et, dans l'affirmative, aux offices et aux messes où le jeu de l'orgue est prohibé, peut-on se servir de cet instrument pour accompagner et soutenir le chant, l'orgue cessant de se faire entendre en même temps que le chant? ». « La S. C. des Rites, après avoir demandé l'avis de la Commission liturgique et examiné avec soin la question, a rendu les réponses suivantes : A la première question. Affirmativement, sauf aux parties des messes et des offices qui, selon les lois actuellement en vigueur, doivent être chantées sans aucun accompagnement d'orgue. A la deuxième question. Affirmativement, en cas de nécessité. I »

165. — Résumons:

- 1º L'accompagnement du chant liturgique est ordinairement permis au cours des cérémonies sacrées;
- 2° Cependant l'accompagnement n'est que toléré, « en cas de nécessité », aux offices et aux messes où le jeu de l'orgue est prohibe.
- 166. Rappelons quels sont ces offices au cours desquels le jeu de l'orgue est prohibé : A) Tous ceux de l'Avent et du Carême. [Exceptions: a) le 3e Dimanche de l'Avent — Gaudete, — et le 4e du Carême — Lætare — où il est prescrit à l'orgue de se faire entendre: organa pulsantur; b) ceux des fêtes qui tombent pendant l'Avent ou le Carême et que l'Eglise célèbre solennellement, v. gr. Saint Joseph, l'Annonciation, Saint Grégoire le Grand; c) d'une façon générale, selon une autre décision de la S. C. des Rites, toutes les fois que les Ministres sacrés revêtent, à la messe, la dalmatique et la tunique, mêmes violettes. - Enfin le jeu indépendant de l'orgue est défendu également, et, par conséquent, l'accompagnement seulement toléré, à la Grand' Messe du Jeudi-Saint, à partir de l'intonation du Gloria, et, à la Grand' Messe du Samedi-Saint, jusqu'à cette même intonation]. B) Les offices et les messes pour les défunts. A toutes les cérémonies funèbres, l'orgue devrait se taire : c'est dire qu'il lui est seulement permis,

en vertu d'une tolérance et dans le cas de nécessité, d'accompagner les chants, mais qu'il ne doit jouer ni préludes ni interludes. « On ne sait donc pas, écrivait le chanoine Van Damme, que les préludes sont défendus dans les messes de Requiem. Quand le chant se tait, l'orgue se tait : voilà la loi. » C'est aussi le sens du texte qui a été ratifié par le document cité plus haut : silente organo cum silet cantus.

167. — Terminons en rappelant que l'orgue ne doit accompagner aucun des chants que le prêtre chante seul à l'autel : Oraisons, Préfaces, Pater...; il en est de même de l'Epître et de l'Evangile, chantés par les ministres, et de l'Exsultet, le chant du diacre au Samedi-Saint. « Depuis quelques années, écrivait l'abbé Alfieri, s'est introduit dans plusieurs églises l'abus d'accompagner le chant de la préface avec l'orgue adouci, et cela contre le rite de l'Eglise qui l'exclut absolument pendant que le prêtre chante à l'autel. »2 De concessions en concessions, on en était arrivé, dans plusieurs églises d'Allemagne, vers la fin du Moyen-Age, à supprimer, à la Messe solennelle, le chant intégral de la Préface et du Pater : le prêtre en chantait les premiers mots seulement, après quoi il continuait tout bas, tandis que l'orgue se faisait entendre. Le Concile de Bâle (1431) et celui de Cologne (1536) interdirent l'usage de ces mutilations dont le retour, fort heureusement, n'est pas à redouter.3

168. Pour tous les chants exécutés par les chantres, par la Schola ou par la foule, l'accompagnement est donc permis, et, dans quelques cas, au moins toléré. C'est au maître de chapelle d'en user, suivant les moyens dont il dispose, de façon à se conformer de son mieux aux intentions de la Sainte Eglise, tout en assurant des exécutions aussi parfaites que possible. Au surplus, l'accompagnement peut n'être pas préjudiciable au chant lui-même, s'il est conçu et exécuté avec prudence, avec conscience et avec goût.

3. — De la formation de l'accompagnateur.

169. — Il ne faudrait pas conclure de ce que nous avons dit plus haut du caractère et rôle véritables de l'accompagnement, qui doit être modeste et avant tout fidèle, que rien d'artistique ne peut entrer dans cet accompagnement, et qu'il suffit de médiocrité pour s'en tirer avec honneur. Modestie n'est pas incapacité, ni discrétion ignorance; et si l'accompagnateur veut, en parlant une langue

Les Acta Apostolicae Sedis ont publié ce document dans leur numéro du 31 mai 1911; nous le reproduisons d'après la Revue Grégorienne (Septembre-Octobre 1911), qui l'avait également fait connaître à ses lecteurs.

Revue du Chant grégorien, Octobre 1898.

Cité par le Dictionnaire de Plain-chant et de musique d'église de M. Joseph d'Ortigue, publié par l'abbé Migne, Paris, 1853, à l'article organiste.

3 V. Dictionnaire de Plain-Chant, etc., loc. cit.

harmonique qui soit correcte et aussi élégante que possible, se soumettre à la modalité et au rythme des mélodies, c'est une tâche qui exige des connaissances sérieuses et une grande habileté. Le rôle de l'accompagnateur est de concilier l'harmonie avec la modalité antique et le rythme grégorien : il faut donc qu'il ait de ces divers éléments une connaissance approfondie, pour tirer de chacun d'eux le meilleur parti possible.

170. — Il lui faut surtout une grande souplesse, une conception harmonique sobre et hardie, des procédés de réalisation variés tout en demeurant classiques, - enfin une habileté et une expérience très sûres dans le maniement des notes étrangères, qui jouent un si grand rôle dans l'accompagnement du plain-chant, et dont l'usage discret et prudent permet, avec une harmonisation à la fois très châtiée et comme transparente, de respecter autant que possible les exigences les plus subtiles de la mélodie. Sans nous perdre dans les nuées d'une idéologie imprécise, nous croyons pouvoir ajouter que l'organiste doit aussi donner à son accompagnement l'expression convenable, c'est-à-dire l'élan, la gravité, la douceur, l'effusion. Sans emphase et sans mièvrerie, il soulignera certaines phrases, mettra plus de douceur dans certains accents, plus de force ou d'entrain dans certaines envolées; cela ne s'enseigne, ni ne se décrit, mais cela s'éprouve, et se développe au contact de la Liturgie toujours mieux comprise.

171. — Comment doit se former un accompagnateur?

- A) D'abord par l'étude de l'harmonie, avec un long et sérieux exercice de la réalisation, lequel pourrait être aidé par la pratique du contrepoint, d'un effet si merveilleux pour assouplir l'écriture musicale:
- B) Par l'étude du chant grégorien : règles de lecture et d'interprétation des mélodies sacrées, modalité, rythme.
- 172. Le Traité d'accompagnement du chant liturgique lui apprendra alors à se servir de ses connaissances harmoniques et à les appliquer aux mélodies sacrées. — Après avoir fait ensuite quelques exercices à l'orgue, s'il n'est pas déjà organiste, pour s'exercer au jeu lié et s'habituer aux claviers de cet instrument, apprendre le maniement des registres et l'usage du pédalier, i l'accompagnateur sera prêt à débuter.

173. — L'expérience, cependant, lui fera encore défaut : le plus utile pour lui une fois parvenu à ce point de sa formation, est de l'acquerir et, pour cela, d'accompagner souvent, à condition de le faire toujours avec soin et méthode et jamais sans préparation. C'est dire qu'un accompagnateur n'est jamais « fini », et qu'il a toujours encore quelque chose à apprendre : l'expérience, s'il sait ne se départir jamais des bons principes et conserver de saines et sérieuses habitudes de travail, lui enseignera toujours de nouveaux procédés, de nouveaux moyens, lui donnera plus d'aisance, de maîtrise, et aussi plus de fini, de perfection, et il aura chaque jour un enthousiasme renouvelé et un plus grand amour pour les cantilènes sacrées, et un plus vif désir de les mieux comprendre et de les mieux traduire.

174. — L'élève devra écrire ses accompagnements, selon l'usage adopté pour l'étude de l'harmonie. « Nous ne saurions trop conseiller, écrivait en septembre 1898 M. de la Tombelle dans la Tribune de S. Gervais, à ceux qui veulent suivre le système de l'harmonisation avec notes de passage dans le chant, d'accompagner toujours sur la musique écrite soit par eux-mêmes, soit par d'autres. » Le conseil, sous cette forme, était un peu rigide; je crois qu'il nous est permis de le modifier aujourd'hui de la façon suivante. Il est, au début, indispensable d'écrire; mais l'élève doit, après avoir écrit sa partie d'accompagnement, la jouer plusieurs fois, pour que l'éducation des doigts se fasse en même temps que celle du cerveau et de la plume. Il doit, en effet, arriver à exécuter son accompagnement après l'avoir préparé, mais sans l'avoir sous les yeux. Il doit aussi parvenir, si besoin est, à modifier cet accompagnement, à le transposer, à le réaliser différemment suivant les capacités de ceux qui chantent, le temps, les circonstances. Ecrire des accompagnements de plain-chant est, même pour les accompagnateurs habiles, un excellent exercice qui leur donne plus de souplesse, de variété, et leur permet d'étudier à tête reposée des combinaisons harmoniques qui ne se seraient pas présentées à leur esprit dans l'accompagnement à l'orgue.

175. — Quant aux accompagnements de plain chant « tout faits » et qui se trouvent en librairie, Dieu nous garde d'en médire en principe. Mieux vaut se servir de ces accompagnements, à condition de les bien choisir, - même s'il doit en résulter un peu de gêne et contrainte dans l'exécution, — que d'en improviser de barbares ou de ridicules. Mais il ne faut pas oublier que ces ouvrages, même dans la pensée de ceux qui les ont publiés, ne constituent qu'un

¹ Pour l'accompagnement à l'orgue, bien entendu. — Le rôle du pédalier est nécessairement peu étendu dans l'accompagnement du plain-chant. Cependant, il est nécessaire que l'accompagnateur soit capable de jouer de la pédale avec assurance, en style lie, afin d'aider et de soutenir par ce moyen, du moins en certains endroits, le travail de ses mains.

Accompagnement des principales formules mélodiques. 145

THE PROPERTY OF THE PROPERTY O

procédé transitoire, et ne dispensent pas ceux qui s'en servent d'acquérir les connaissances suffisantes pour s'en passer au plus tôt possible.

176. — Je terminerai en disant avec Dom Hervé: Quant à ceux « qui tiennent tous leur bagage harmonique de ces méthodes dites pratiques et rapides, où l'on apprend, par des procédés purement mécaniques, à appliquer aux différents tons une série d'accords tout faits, ils feraient bien de tout reprendre par le commencement ». Au rancart les « gamines harmoniques », et tous ces baroques systèmes passe-partout...

* *

177. — L'accompagnateur doit donc soigner son accompagnement, étudier et ordonner avec art ses formules harmoniques, et ne pas avoir pour idéal « cet insupportable *ronron* », comme disait le P. Lhoumeau, « dont tout le mérite est de faire du bruit afin de cacher les défauts de voix. »

178.—Il doit aussi adapter sa science harmonique, discrètement et fidèlement, aux exigences, à la forme, à la nature et au caractère des mélodies sacrées. Tel est le résumé de tout cet ouvrage. Tels sont les deux principes à la lumière desquels la question de l'accompagnement du chant grégorien doit être envisagée. Car il faut envisager cette question. « Quelques-uns, écrivait encore D. Hervé, n'auraient-ils pas à se persuader que, dans un office liturgique, l'accessoire n'est pas le plain-chant, et que c'est un mal si un offertoire d'orgue, une communion, une sortie sont plus soignés que les chants de la Messe? »

CHAPITRE NEUVIÈME.

Accompagnement des principales formules mélodiques de chacun des huit modes.

Il nous a semblé qu'il serait très utile de consacrer un chapitre entier à des exemples d'harmonisations de diverses phrases et formules mélodiques grégoriennes.

Nous avons classé ces exemples par modes, en nous efforçant de faire entrer pour chacun des huit modes, dans la partie de ce

chapitre qui lui est consacrée, les passages mélodiques et les formules cadentielles les plus usitées ou les plus difficiles. Inutile de dire que cette classification n'a rien d'exclusif, qu'aucun fragment de mélodie n'appartient uniquement à un seul des modes grégoriens, et qu'au contraire un bon nombre de ceux que nous allons étudier se retrouvent dans des morceaux appartenant à des modes différents. C'est uniquement en vue d'apporter de l'ordre dans ces exemples que nous les avons ainsi répartis.

A tous les fragments fournis en exemples, nous avons donné pour dominante le la. Ainsi que nous l'avons dit au chapitre II, (p. 85), le la est une dominante qui convient aux voix moyennes. Elle n'est, bien entendu, nullement obligatoire, et l'accompagnateur doit transposer chaque morceau selon les capacités des voix

qui doivent le chanter.

Nous ne donnons pas pour chaque mode la liste des accords qui peuvent servir à accompagner les mélodies de ce mode. Pour les élèves qui se sont assimilés l'enseignement donné aux chapitres 1er et 3e de la Deuxième Partie du présent ouvrage, cette liste serait inutile. Ils savent en effet que sont possibles tous les accords parfaits majeurs et mineurs, ainsi que leurs premiers renversements et le premier renversement de l'accord de quinte diminuée, à la condition que tous ces accords soient formés exclusivement avec les notes constitutives de l'échelle du mode auquel appartient le morceau. Ces notes ne peuvent aucunement être altérées dans l'harmonie. Une seule altération est permise: le si bémol dans les morceaux non transposés ou, si le morceau est transposé, l'altération accidentelle qui correspond au si bémol dans l'état naturel du morceau.

Premier Mode.



¹ Revue Grégorienne, Mars 1913, p. 58.











Accompagnement des principales formules mélodiques. 147



SA SINGLES SHORT STATES SANDAND CONTRACTOR SANDAND SANDAND SANDAND SANDAND SANDAND SANDAND SANDAND SANDAND SANDA

Accord de quarte et sixte sur Pédale. Voir p. 100.
Autre accord sur Pédale. — Rappelons que tous les accords de trois sons peuvent s'employer sur Pédale à la Basse, à condition que l'on applique les règles exposées dans la Première Partie. Appendice, n° 169-170-171.

¹ S'il n'y a pas de si bémol trop rapproché dans la mélodie. (Deuxième Partie, Chap. III, n° 40).

² Cet accord ne pourrait pas être considéré comme conclusif et placé à la fin d'un morceau appartenant au mode de ré.

³ Cette sorte de cadence plagale est fréquemment employée; elle est d'un effet particulièrement heureux dans les cadences comme celle-ci où la note finale est précédée d'un torculus épisématique.

Deuxième Mode.

Pédale inférieure. — Revoir la note 2 de la page 146.
 Cette échappée est d'un emploi fréquent après l'accord de sixte.



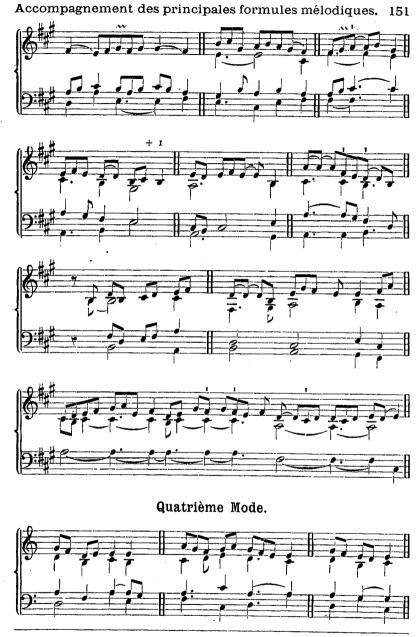
THE PROPERTY OF THE PROPERTY O

¹ Apoggiatures (supérieure et inférieure) consécutives du fa. (Cf. Première Partie, Chap. VIII, n° 154.) ² Revoir la note précédente.



Apoggiature faible. V. Première Partie, n° 153.

^a Un ré de passage dans la partie d'alto ne serait pas permis ici, le ré dans cette transposition, équivalant au fa dans le morceau non transposé. (Cf. Deuxième Partie, Chap. III, n° 40, et la note au bas de la page 92.)



² De semblables passages doivent être considérés comme étant en ut (la dans la transposition). V. Deuxième Partie, Chap. IV.











^{&#}x27; Signalons dans cet exemple un cas, — qui n'est pas unique dans ce chapitre, — d'anticipation. (Cf. Première Partie, Chap. IX, nos 159-164).

Accompagnement des principales formules mélodiques. 153



STREET, STREET,

¹ Que l'on essaie de remplacer ici l'accord de *mi* par celui de *la mineur*. On verra combien ce dernier convient mieux au ton de *ré* indiqué par le texte mélodique. (Cf. Deuxième Partie, Chap. IV, n° 72 et 76).

² Même sur pédale comme ici, l'emploi de l'accord de quarte et sixte sur un temps ictique ne peut être admis que très rarement. (Cf. la note de la page 100).

Cinquième Mode.



Le mi, au ténor, est une apoggiature faible. (Première Partie, Chap. VIII, nº 153) du fa.

² Le ré, du chant est aussi une apoggiature faible du mi; le si de l'alto est la broderie du do.

 ³ Broderie double. (Première Partie, Chap. VII, n° 130.)
 ⁴ Analyse harmonique: apoggiatures supérieure et inférieure, pratiquées en même temps au chant et au ténor, des notes placées sur le troisième temps du groupe rythmique. L'harmonie réelle est : ré-la-ré-fa. Il y a d'ailleurs une pédale de ré à la basse.

5 V. Deuxième Partie, Ch. III, nº 51.



THE THE PROPERTY OF THE PROPER

Pour l'analyse harmonique de ce passage voir page 154, note 2.

2 Nous sommes ici en présence d'un des meilleurs emplois qui soient de l'apoggiature inférieure.

Nº 676. -- 6

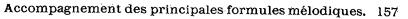








Revoir la note 2 de la page 146 sur l'usage des Pédales.





al designations of the contract of the contrac

¹ Rappelons qu'on tolère généralement le frottement de seconde mineure produit avec une note de la partie d'alto par une anticipation au chant. (Deuxième Partie, Chap. VII, n° 142).

² Revoir à la page 147 la note 3.













PERSONAL PROPERTY OF THE STATE OF THE STATE



^{&#}x27; Les deux quintes : $r\acute{e}$ -la et la-mi (Ténor et Basse) sont tolérées (Cf. Deuxième Partie, Ch. VII, n^o 140, 5^o).

¹ Revoir l'analyse harmonique de la page 154, note 2. ² Les deux quintes : do-sol et ré-la (Alto et Chant) sont tolérées (Cf. Deuxième Partie, Chap. VII, n° 140, 4°).





and design that a recent of the first of the second design of the second of the second

On pourrait employer le $fa \not = \{qui \text{ correspond au } si \not = \}$ dans le morceau non transposé. Cf. Deuxième Partie, Chap. III, n° 40).









^{&#}x27; La note de passage ut de l'alto ne pourrait être diésée, car cette altération du do équivaudrait au fa dans le morceau non transposé.



¹ Le si croche de l'Alto est une apoggiature inférieure faible (Première Partie, Chap. VIII, n° 153) du do noire suivant.

² L'intervalle de triton produit ici entre la Basse et la note du chant est toléré étant produit par une échappée (Deuxième Partie, Chap. VII, n° 145).

Nº 676. — 6*



¹ Cf. p. 150, note 1.

² Revoir la note 1 de la page 157.

³ Ce passage a pour tonique ut (la dans la transposition). V. Deuxième Partie, Chap. IV.

Accompagnement des principales formules mélodiques. 165











¹ Ce passage est extrait d'une formule du 8° mode très usitée pour les Traits. Les Traits ne sont pas autre chose que de la psalmodie un peu plus ornée. Aussi, un accompagnement très léger convient bien à leur caractère et à leur mouvement assez rapide.



THE PROPERTY OF THE PROPERTY O

¹ Nous sommes ici en présence d'un des très rares cas où la note précédant le quilisma ne porte pas l'ictus rythmique. (Deuxième Partie, Chap. V, n° 105).



Modes dits «transposés» 1

I. — Deuxième mode (avec finale la). 2

(Extraits de l'Offertoire Dextera Domini, de la Messe du Jeudi-Saint).



¹ Voir Deuxième Partie, Chap. I, p. 81.

² Voir Deuxième l'artie, Chap. 1, p. 61.

² Voir un exemple de la manière d'appliquer aux morceaux appartenant à l'un des modes dits transposés les règles du Chap. II de cette Deuxième Partie:

Le deuxième mode a pour dominante fa. — Dans les exemples ci-dessus, nous sommes en présence d'une échelle du 2° mode haussée d'une quinte (puisque la finale est la au lieu de ré); la dominante sera donc do. Si nous voulons ramener ces textes à la dominante la il faudra les baisser d'une 3^{ce} mineure. Ce qui nous donnera comme armature de clef celle de *la* majeur (3 dièses), le la étant à la 3ce mineure inférieure de do, d'après les règles des nos 29 et 30 de la Deuxième Partie.

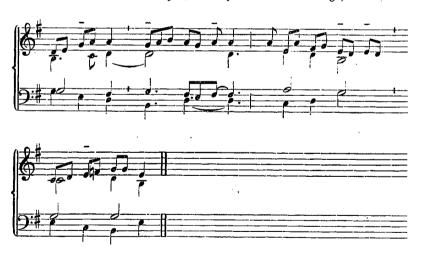
Voir les notes qui accompagnent les exemples suivants.

Accompagnement des principales formules mélodiques. 169



II. — Quatrième mode (avec finale la), 1

(Antienne Laeva ejus, des Vêpres de la T. S. Vierge).



¹ Le quatrième mode a pour dominante la. Ici, haussé d'une quarte (finale la au lieu de mi), il a pour dominante ré. Si nous voulons le ramener à la dominante la, il faut donc le transposer à la quarte inférieure en lui donnant l'armature de sol.

THE PARTY OF THE P

III. — Quatrième mode (avec finale si). 1

(Extraits du Sanctus et de l'Agnus de la Messe du Temps Pascal).



IV. — Cinquième mode (avec finale ut). 3

(Extraits de l'Antienne Salve Regina, ton simple).





Le même quatrième mode est, dans les morceaux d'où sont extraits ces exemples, une quinte au dessus de son échelle normale. Sa dominante serait donc mi. Pour le ramener à la dominante la, il faut le baisser d'une quinte juste, en lui donnant par conséquent l'armature du ton de fa, puisque fa est à la quinte inférieure de do.

² La finale-tonique de ce morceau, au ton naturel, est sol. Avec la transposition qu'il a subie dans cet exemple, cette finale-tonique est ut. (V. Deuxième Partie, Chap. II, nº 29; chap. IV, nºs 70 et 75).

V. — Sixième mode (avec finale ut). 1

(Extraits de l'Antienne Adorna thalamum, de l'Office de la Purification de N. D.)





³ Baissé d'une quarte juste, comme il l'est dans les morceaux où il a pour finale ut au lieu de sa finale naturelle fa, le cinquième mode prend pour dominante sol. Pour lui donner comme dominante le la, il faut donc hausser d'un ton. Armature de re majeur. Deux dièses.

¹ Le sixième mode, dont la dominante est la et la finale fa, haussé d'une quinte comme il l'est dans les morceaux où il prend la finale ut au lieu de sa finale ordinaire fa, prend aussi la dominante mi. Si nous voulons le ramener à la dominante la, il faut le transposer à la quinte juste inférieure. Armature de fa majeur. Un bémol.

and the second second and the second second

BIBLIOGRAPHIE.

Voici la liste des principaux ouvrages parmi ceux que nous avons ulilisés pour la composition de ce Traité. Nous les signalons à nos lecteurs, ainsi que quelques autres volumes qui pourront aussi être consultés avec profit.

I. — Traités d'Harmonie.

Traité complet d'Harmonie théorique et pratique, par Emile Durand. Paris, Leduc. Ouvrage aujourd'hui classique.

Un résumé du même livre a été publié par l'éditeur Leduc sous le titre: Abrégé du Cours d'Harmonie d'Emile Durand.

Traité d'Harmonie, par Henri Reber. Paris, Gallet. Cet ouvrage a été complété et mis à jour par M. Théodore Dubois dans un deuxième volume qui le suit pas à pas et qui contient de nombreux et excellents devoirs.

Cours d'Harmonie théorique et pratique, par François Bazin. Paris, H. Lemoine. Quoique déjà ancien, cet ouvrage se recommande par sa clarté et son caractère pratique.

Manuel d'Harmonie, par A. Savard, abrégé du Cours complet d'Harmonie théorique et pratique du même auteur. Paris, Girod.

II. - Méthodes d'orgue ou d'harmonium.

Nous ne signalerons ici que les méthodes dans lesquelles l'élève peut puiser les connaissances nécessaires au maniement d'un clavier d'harmonium ou d'orgue et trouver les exercices qui le rendront habile à jouer en style lié sur ces instruments.

Ecole d'orgue, basée sur le plain-chant romain, de Lemmens. Bruxelles, Schott frères. — 2 volumes, le premier applicable à l'harmonium, le deuxième pour grand orgue avec pédale obligée. — Ouvrage très remarquable à cause des exercices et des études doigtées avec le plus grand soin qu'il contient et qui ont pour but d'apprendre le jeu lié, si nécessaire à l'exécution de la musique d'orgue en général et de l'accompagnement du chant grégorien en particulier.

Méthode d'harmonium, par F. de la Tombelle. Paris, Librairie de l'Art Catholique. Sans parler de plusieurs compositions de M. de la Tombelle, ce volume contient une notice historique sur l'harmonium et un long et très précieux chapitre sur le mécanisme de cet instrument, sa soufflerie, ses différents jeux, son clavier, et l'art d'utiliser ses diverses ressources.

Méthode pour orgue-harmonium, par René Vierne. Paris, Leduc. Cette méthode contient aussi d'excellentes notions sur le maniement de l'harmonium, sur les doigtés par substitution, par renversement, les glissés, l'articulation et tout ce qui peut mettre l'élève en possession d'une bonne technique d'organiste. Suivent 20 préludes-exercices réalisant les principales règles de la théorie, et 12 pièces de différents caractères de M. René Vierne.

III. — Ouvrages sur le Chant Grégorien.

Le Nombre musical grégorien, par Dom A. Mocquereau. Paris, Desclée. — Ouvrage capital, d'une très grande valeur scientifique. L'étude du rythme y est présentée de la façon la plus complète et la plus sérieuse. Excellents chapitres sur les modes, sur « le rythme et l'exécution des groupes mélodiques » considérés d'abord séparément, puis dans la phrase, sur l'exécution de l'apostropha-pressus, du strophicus, de l'apostropha-oriscus, du salicus. Le IIe volume de ce magnifique ouvrage est attendu et paraîtra bientôt.

L'Ecole grégorienne de Solesmes, par M. le chanoine N. Rousseau, directeur de la Revue grégorienne. Paris, Desclée. D'une lecture attrayante et aisée, ce livre présente un exposé des plus suggestifs des travaux et de l'enseignement des Bénédictins de Solesmes. Il est malheureusement épuisé; sa réimpression, qui rendrait d'immenses services à la cause du chant grégorien, est vivement désirée.

Méthode complète de Chant grégorien, en trois cours gradués, d'après les principes de l'École de Solesmes, par Dom Suñol, O. S. B. Traduction et préface de Dom Maur Sablayrolles. Paris, Desclée, 5° édition entièrement remaniée, 1922. — Méthode très claire, très complète, excellente pour la vulgarisation du chant liturgique, avec un important chapitre sur l'accompagnement dû à la plume très érudite et très expérimentée de M. G. Bas.

Grammaire de Plain-Chant en deux parties, par les Bénédictines de Stanbrook; traduction française. Desclée 1906. — Très bon manuel, malheureusement épuisé.

La Musique grégorienne, par Dom A. Gatard, dans la collection « Les musiciens célèbres ». Paris, Laurens. Très joli volume, aussi agréable à lire que précieux par son contenu, illustré de nombreuses gravures, exemples musicaux et planches hors-texte. Partie historique très intéressante. Excellent chapitre sur le rythme.

Traité théorique et pratique de l'accompagnement du plain-chant, par Niedermeyer et J. d'Ortigue. Paris, Heugel. Nouvelle édition comprenant une Partie pratique de M. E. Gigout. — Ce Traité qui, au point de vue rythmique, ne contient évidemment pas, étant donné l'époque à laquelle il a été composé, les notions aujourd'hui en usage dans l'accompagnement du chant grégorien, renferme cependant les données les plus précises et les plus sûres sur les modes et sur les règles grâce auxquelles notre système harmonique peut être employé dans l'accompagnement des mélodies liturgiques.

La Paléographie musicale des Bénédictins de Solesmes. Publication monumentale dont le rayonnement dans le monde savant a été immense. Collection très importante de manuscrits notés reproduits en phototypie. Articles très développés, d'une valeur scientifique très grande et d'une doctrine remarquable.

La Revue grégorienne. Etudes de chant sacré et de liturgie. Directeur : M. le chanoine Rousseau. Revue publiée avec le concours des Bénédictins de Solesmes. Contient des articles signés des plus grands maîtres de la science du chant sacré, d'excellentes pages de vulgarisation, une chronique fort appréciée, enfin une Bibliographie liturgique rédigée par les moines de Solesmes, très étendue et détaillée.

A cette Bibliographie, il y aurait lieu d'ajouter les deux ouvrages de M. Bas, Méthode d'accompagnement du Chant grégorien et de composition dans les huit modes, — et de Dom J. Parisot, l'Accompagnement modal du Chant grégorien, 1 — ainsi que le Traité de l'accompagnement modal des psaumes, de M. Maurice Emmanuel, « chaudement » recommandé par Dom Desroquettes, dans un article de la Revue grégorienne (Septembre-Octobre 1923, p. 170, note 1).

- CECE 92333

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES CITÉS.

Acta Apostolicæ Sedis, page 140 (note).
Alfieri (l'abbé), 141.
Ambroise (saint), 77 (note).
Augustin (saint), 111.
Bach (J.-S.), 34, 102.
Bas (Giulio), 90, 91, 95 (note), 99 (note), 100, 101 (note), 102, 104 (note), 106 (note), 107 (note), 108, 109 (note), 110 (note), 112 (note), 116 (note), 123 (note), 131 (note), 136 (note), 173, 174.
Bazin, 172.
Benoît (saint), vj (introduction).
Bernard (saint), 75 (note).
Boulfard 121 (note)

Bazin, 172.

Benoît (saint), vj (introduction).

Bernard (saint), 75 (note).

Boulfard, 131 (note).

Brun (l'abbé), 100 (note).

Brunetière, 111 (note).

David (Dom L.), 101 (note).

Desroquettes (Dom), 174.

Dubois (Th.), 99 (note), 101 (note), 172.

Durand (Emile), 124 (note), 172.

Emmanuel (Maurice), 174.

Gatard (Dom Aug.), 111 (note), 112 (note), 173.

Gerbert, 114 (note).

Gevaert, 113 (note).

Gigout (Eug.), 95 (note), 173.

Glareanus, 83 (note).

Indy (V. d'), 112 (note), 113 (note), 116 (note), 117 (note).

Janssens (Mgr Laurent), 79 (note), 139 (note).

Jeannin (Dom J.), 99 (note), 101 (note), 106 (note).

Josquin des Prés, 139.

Jumilhac (Dom), 75 (note), 79 (note).

Grégoire (saint), 77 (note).

Hervé (Dom), 144.

Kienle (Dom A.), 79 (note), 80 (note), 82, 83 (note), 139. Laloy, 123 (note). Lemmens, 172. Lhoumeau (R. P. Ant.), 91, 138, 144. Mabillon, 75 (note). Mathias (Dr), 101 (note). Migne (l'abbé), 141 (note). Mocquereau (Dom André), 80 (note), 83 (note), 93, 101 (note), 112 (note), 113 (note), 114 (note), 116 (note), 117 (note), 120 (note), 123 (note), 130 (note). Niedermeyer, 77 (note), 80 (note), 91 (note), 92, 94, 95 (note), 173. Odon (saint), 109 (note). Ortigue (J. d'), 77 (note), 91 (note), 141 (note), 173. Ould (Dom), 117 (note), 131 (note). Palestrina, 101 (note), 139. Parisot (Dom J.), 99 (note), 100 (note), 103, 105 (notes 1 et 2), 106 (note), 107, 108 (notes 2 et 3), 132 (note), 137 (note), 174. Platon, 111. Pothier (Rme Dom J.), 115 (note). Potiron (Henri), 99 (note). Reber, 172. Riemann, 112 (note), 116 (note). Rousseau (chanoine), 173. Sablayrolles (Dom Maur), 93 (note), 95 (note), 100 (note), 173. Savard, 172. Suñol (Dom Grégoire), 93 (note), 95

(note), 100 (note), 130 (note),

173. Tombelle (F. de la), 143, 173.

Vierne (René), 173.

Trotrot-Dériot, 85 (note).

Van Damme (chanoine), 141.

¹ Ces deux ouvrages out été largement cités dans le cours du chapitre IV de la Deuxième Partie du présent volume.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Notions d'Harmonie.

Chapitre premier.	— De l'accord. — De l'accord parfait	5
Chapitre deuxième.	Des modifications de l'accord . — Changement d'état de l'accord : Les renversements	7 7
	2. — Changement de position des notes de	10
	·	12
Chapitre troisième.	De la réalisation de l'accord considéré en lui-même	13
		14
	2. — Notes à doubler et notes à supprimer	15
C		_
CHAPITRE QUATRIÈME.		17
	•	17
	3 Autres Règles concernant le mouve-	18
	 De l'influence des changements de position sur les mouvements harmo- 	23
		25
Chapitre cinquième.		27
		28
		32
	3. — De la Préparation et de la Résolution des notes dissonantes	34
Chapitre sixièm e ,	- De l'harmonisation du Chant donné	10
	I. — Du choix des Accords	4 I
	De la fausse relation de Triton	42
	2. — Du choix des Renversements	44
	3. — Des parties intermédiaires	45
Chapitre septième.	— Des notes étrangères ou accidentelles. Notes	
	- T	47
		47
		50
Chapitre huitième.	— Des notes étrangères ou accidentelles. (Suite)	
	- I D . 1	54
		54 60
	- LADOYPIAUIC	UL,

CHAPITRE NEUVIÈME.	 Des notes étrangères ou accidentelles. (Suite) Anticipation et Échappée 6.
	I. — L'Anticipation 6
:	2. — L'Échappée 6
Appendice	— Des Pédales
CHAPITRE ADDITIONNEL.	_ 1 La Modulation
	2. — Les Altérations harmoniques 7
D.	EUXIÈME PARTIE.
App	olication de l'Harmonie
à l'accomp	agnement du Chant grégorien.
CHAPITRE PREMIER	- Des Modes
J	1. — Théorie et classification des Modes
	2. — De la Dominante
	3. — Des Modes dits « transposés »
CHAPITRE DEUXIÈME	- De la transposition des mélodies liturgiques
	en vue de l'accompagnement
	doit être transposé
• *	2. — De la lecture du morceau transposé §
•	3. — De l'armature de la clef nécessitée par la
•	transposition
	4. — Tonalité liturgique et tonalité moderne .
CHAPITRE TROISIÈME	- De l'harmonie applicable au chant grégorien .
	1. — Harmonie diatonique et consonante
	2. — Accords employés dans l'accompagne-
	ment du chant liturgique
Notes	- 1. Sur l'emploi de l'accord de Septième de
	dominante.
	2. — Sur l'emploi de l'accord de Quarte et Sixte
CHAPITRE QUATRIÈME	- Des Modalités variées du Chant liturgique et
	de leur harmonisation
	I. — La recherche de la finale-tonique I
	2. — Le choix d'harmonies « modales » 1
CHAPITRE CINQUIÈME	Le Rythme du Chant grégorien
	1. — Principes généraux de Rythmique 1
	2. — Rythme musical et rythme grégorien . 1
	3. — De l'ictus rythmique

178	Table des Matières.
Chapitre sixième. —	Du Rythme dans l'Accompagnement 12
	I. — Exposition de la règle
	2. — Application de la règle 125
	$3.$ — De l'anacrouse. $\cdot \cdot \cdot$
	4. — Complément de l'étude du rythme 130
Chapitre septième. —	Réalisation et Exécution de l'accompagnement. 133
	1. — Réalisation de l'accompagnement 133
	2. — Exécution de l'accompagnement 137
CHAPITRE HUITIÈME	- Du rôle de l'accompagnateur et de sa for-
CHAPITRE HOTTILIANS	mation
	1. — Le Plain-Chant doit-il être accompagné. 13
	2. — Quelques prescriptions liturgiques au su-
	iet de l'accompagnement
	3. — De la formation de l'accompagnateur . 14
CHAPITRE NEUVIÈME.	Accompagnement des principales formules mélodiques de chacun des huit modes . 14
	Premier Mode
	Deuxième Mode
	Troisième Mode
	Quatrième Mode
	Cinquième Mode
	Sixième Mode
	Septième Mode
	Huitième Mode.
	Modes dies Champhasses
BIBLIOGRAPHIE	17
INDEX ALPHABÉTIQUE	DES NOMS PROPRES CITÉS



Imprimé par la Société S. Jean l'Évangéliste, Desclée et Cie. — Tournai (Belg.)

Imprime en Belgique